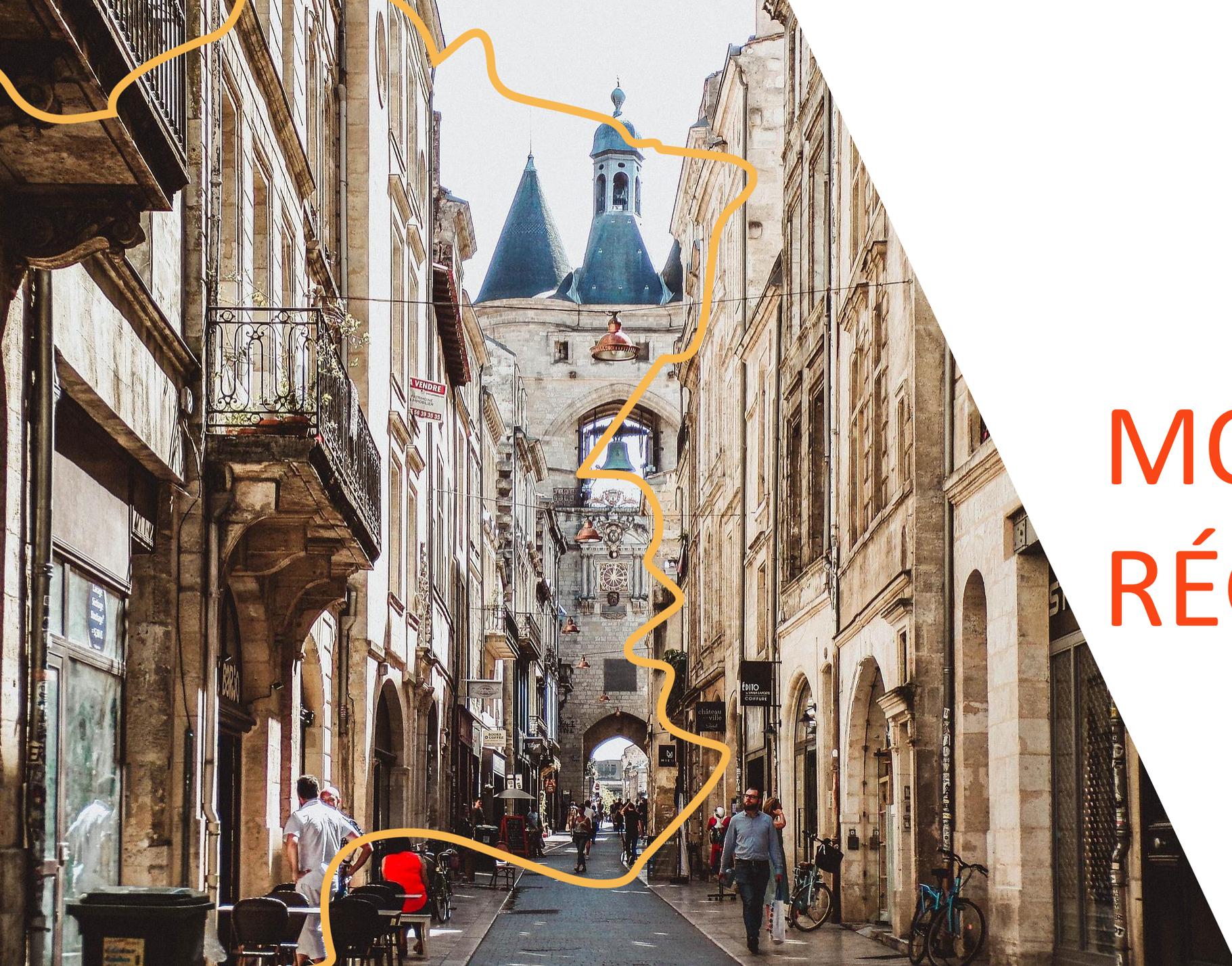


LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE EN FRANCE

2020

*Résultats complets de l'enquête
Admical – IFOP*

Novembre 2020



MODULE RÉGIONAL

Auvergne



En 2018

1 854 entreprises mécènes

(vs 1 583 en 2017)

Soit 1,9 % des entreprises mécènes en France

43 M € de dons déclarés

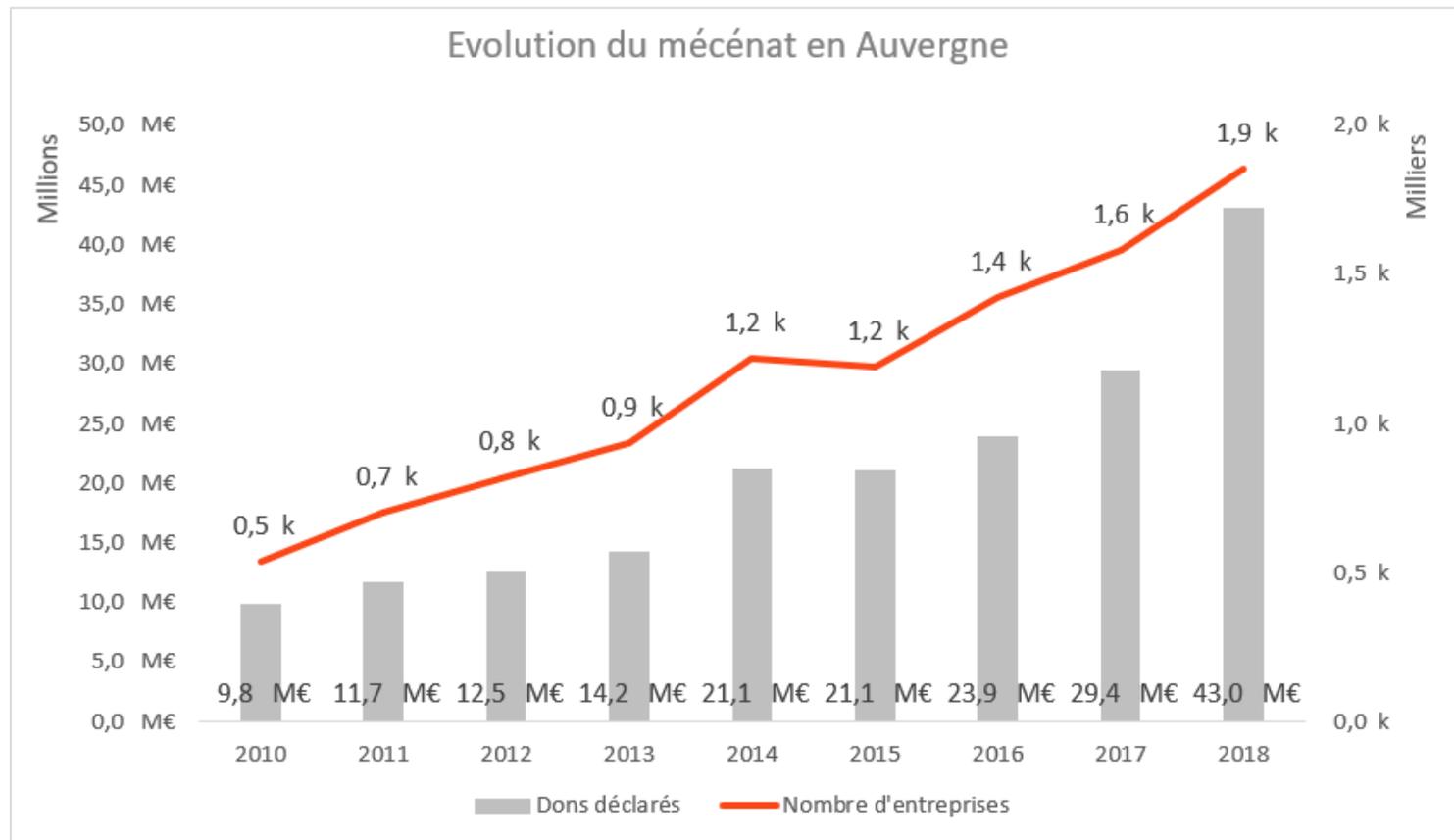
(vs 29,4 M € en 2017)

Représentent 2,1 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 23 219€

(vs 18602 € en 2017)

5,7% des entreprises en Auvergne sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Auvergne a été multiplié par 3,4 .

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,4.

RHÔNE-ALPES



En 2018

12 679 entreprises mécènes

(vs 11 100 en 2017)

Soit 13,2 % des entreprises mécènes en France

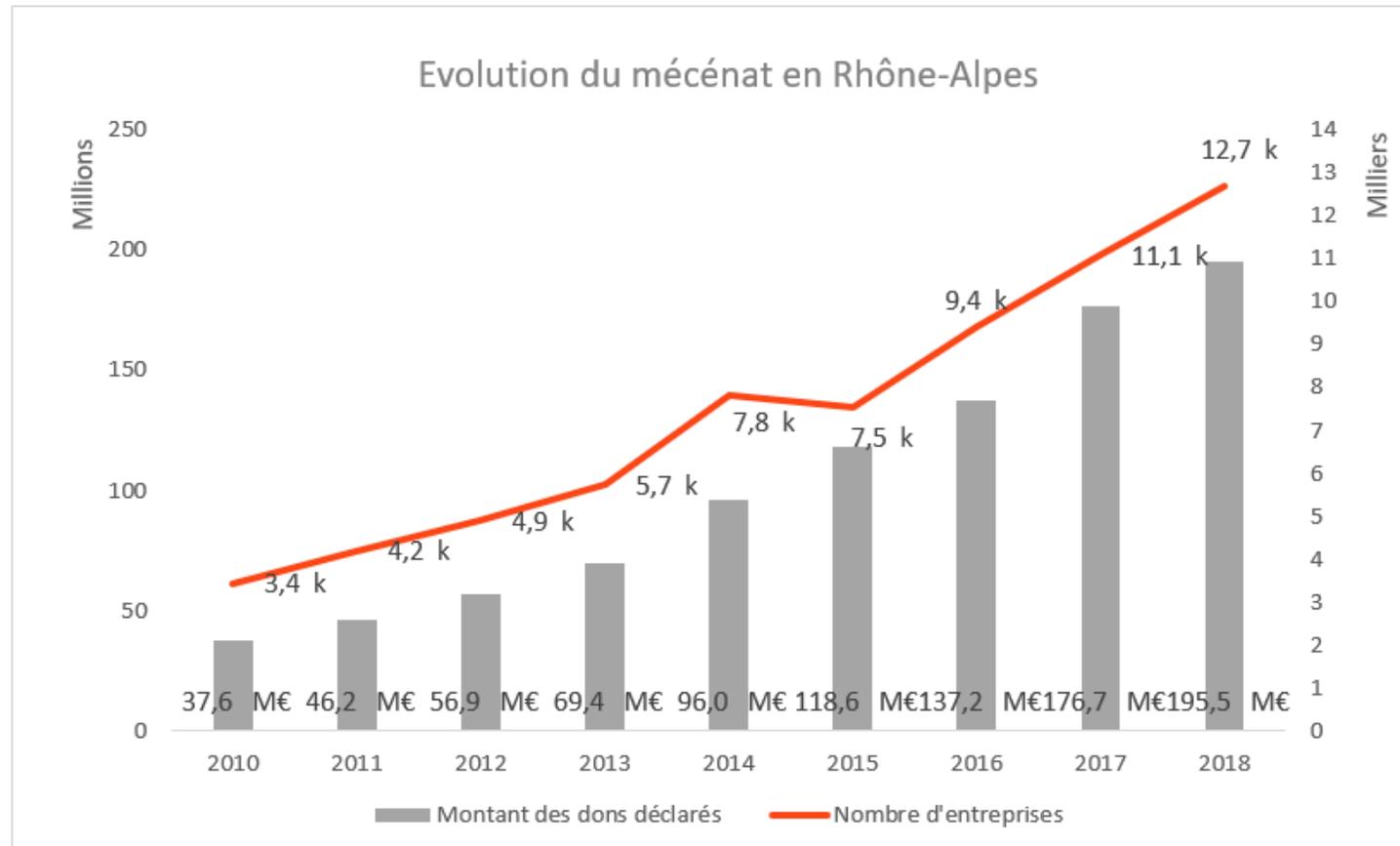
195,5 M € de dons déclarés

(vs 176,7 M € en 2017)

Représentent 9,4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 15 420 €

(vs 15922 € en 2017)



5,6% des entreprises en Rhône-Alpes sont mécènes

Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Rhône-Alpes a été multiplié par 3,7.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 5,2.

L'Entreprise des Possibles : un collectif d'entreprises engagées contre la grande précarité et le mal-logement dans la métropole lyonnaise



Quelle est la mission de votre fonds de dotation ?

L'ENTREPRISE DES POSSIBLES est un collectif d'entreprises de la Métropole lyonnaise dont l'objectif est de favoriser la réintégration dans la société de personnes qui n'ont plus de toit décent, ou, qui du fait de leur grande vulnérabilité, risquent de se retrouver dans la rue. Avec leurs collaborateurs et en lien avec le monde associatif, ces entreprises se mobilisent pour donner aux plus démunis un toit et un accompagnement social permettant une reconstruction durable. Comment ? En mutualisant et en redistribuant des ressources humaines, financières et matérielles aux acteurs de l'action sociale et du logement œuvrant dans la lutte contre la grande précarité.

Combien d'entreprises compte-t-il et quel est leur profil ?

A ce jour, le collectif rassemble 45 entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité. La plus petite compte 3 salariés, la plus grande, 5500. Le collectif est attractif pour les TPE et PME car il apporte une solution clé en main pour mobiliser les collaborateurs dans une démarche à impact immédiat et à l'échelle locale.

Quel type d'actions organisez-vous pour mener à bien votre mission ?

Les actions conduites visent à bâtir et à faire vivre les liens entre les parties prenantes de la démarche :

- *Des actions de référencement d'associations*
Il est recherché des associations qui souhaitent accueillir des bénévoles salariés d'entreprises adhérentes pour des missions de bénévolat auprès des publics accompagnés, sans-abri et personnes fragiles.
- *Des actions d'animation*
L'équipe de l'Entreprise des Possibles (3 salariés) anime : des rencontres inter-entreprises adhérentes pour les aider à déployer et développer la démarche en leur sein ; des rencontres inter associations référencées pour les accompagner dans l'organisation de l'accueil de salariés actifs volontaires ; des rencontres de partenaires de l'immobilier pour rechercher des locaux ou terrains vacants permettant de multiplier le nombre de places d'hébergement temporaire.
- *Des actions de promotion et de prospection d'entreprises*
L'Entreprise des Possibles cherche à grandir. Le collectif vise à rassembler le plus grand nombre

d'entreprises qui ont un ou plusieurs établissements sur le territoire de la Métropole lyonnaise.

Enfin, la gouvernance prévoit un Comité d'Orientation qui rassemble des acteurs qualifiés ayant pour mission de conseiller le Conseil d'Administration sur les projets à soutenir afin de contribuer, de manière opérationnelle et visible, au logement et à l'accompagnement des sans-abri.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

La Métropole de Lyon connaît une tradition de solidarité déjà ancienne et réputée. De nombreuses entreprises sont présentes au sein de collectifs d'entreprises qui font vivre une vraie dynamique économique et solidaire.

De même, le tissu associatif est riche : les associations "historiques" (Habitat et Humanisme, Le Prado, ...) sont toujours très actives et de plus nouvelles, de taille plus modeste, trouvent leur place dans le paysage local pour répondre aux nombreux besoins.

La force vive du partenariat tant du point de vue économique qu'associatif est un atout très important. Les acteurs, parties prenantes de l'Entreprise des Possibles sont tous engagés dans une œuvre commune : loger et accompagner tous les sans-abri présents sur l'espace urbain de la métropole.



Isabelle Fieux
Directrice de L'Entreprise des Possibles



BRETAGNE



En 2018

6 170 entreprises mécènes

(vs 5287 en 2017)

Soit 6,4 % des entreprises mécènes en France

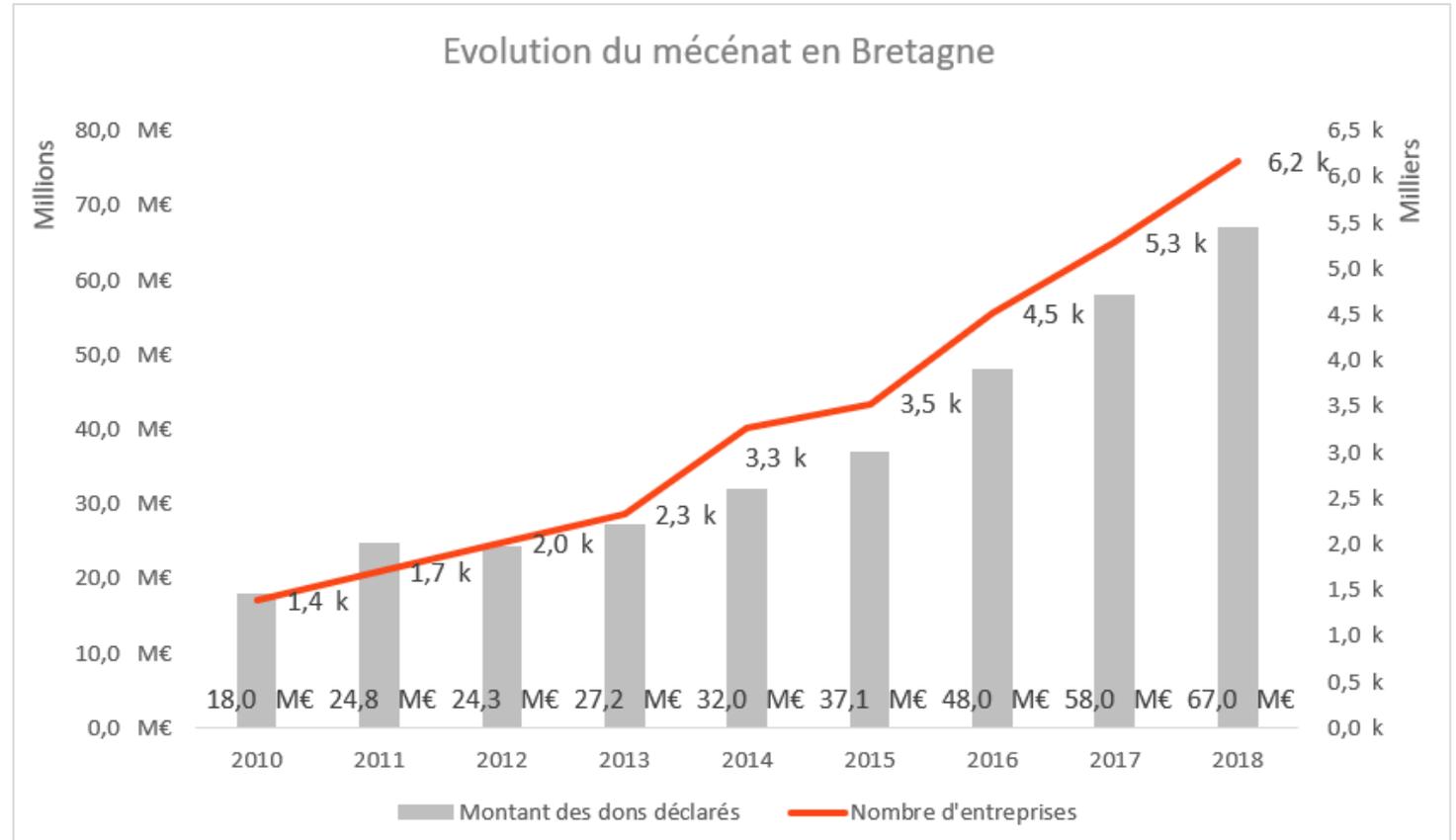
67 M € de dons déclarés

(vs 48 M € en 2017)

Représentent 3,2 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 10 863 €

(vs 10962 € en 2017)



7% des entreprises en Bretagne sont mécènes

Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Bretagne a été multiplié par 4,5.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,7.

Le Groupe Arkéa s'engage sur le territoire breton dans les domaines de la culture, de la santé et de l'éducation, avec le soutien de ses salariés



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

Le groupe Arkéa défend une approche globale de la performance et toutes nos décisions visent un impact environnemental et territorial positif. C'est donc très logiquement que le Groupe Arkéa a choisi d'être une entreprise engagée auprès des acteurs locaux à travers des actions de mécénat que nous menons sur les territoires où nous sommes implantés, la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets que vous soutenez à travers le mécénat en Bretagne ?

Nous avons choisi de structurer notre mécénat financier autour d'actions emblématiques sur nos territoires historiques, dans plusieurs domaines complémentaires :

- *La culture*

En soutenant des lieux culturels ouverts et accessibles à tous (Fondation Leclerc, Quartz de Brest, Petites cités de caractère...).

- *La santé*

En finançant notamment des actions qui visent à améliorer le quotidien des malades hospitalisés et le confort des personnes âgées résidant en EHPAD ; en soutenant des travaux de recherche (Fondations Innovéo, Nominoé...).

- *L'éducation*

En apportant une aide financière à deux pôles d'excellence en région Bretagne : la fondation universitaire Rennes 1 et la Fondation de l'Université de Bretagne Occidentale.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

Nous souhaitons œuvrer à valoriser et promouvoir la créativité et l'excellence (notamment culturelle) en région, à partager les savoirs et expertises (dans les domaines de la santé et de l'éducation) ainsi qu'à développer les ressources et les compétences des territoires.

Nous avons, par ailleurs, souhaité prendre davantage en compte dans ses thématiques de mécénat les enjeux de transition environnementale et d'inclusion sociale et sociétale. Le groupe Arkéa et ses salariés sont également solidaires de leurs territoires et soutiennent, via des initiatives locales (collectes, courses...) de nombreuses structures caritatives et d'intérêt général. Un dispositif de solidarités à l'initiative de chaque Caisse locale et donc au plus près de chaque association vient enfin compléter ce dispositif.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif en Bretagne ?

L'une des spécificités de l'engagement associatif breton est la forte implication des bretons puisqu'environ un.e habitant.e sur quatre en Bretagne est impliqué dans la vie associative. Par comparaison avec les évolutions nationales, il se crée en Bretagne proportionnellement un peu plus d'associations dans le champ de la culture, des sports et activités de plein air, de l'économie et de l'environnement et un peu moins dans le secteur social et celui de l'éducation.



Maiwenn Abgrall
Responsable « Relations avec les parties prenantes »,
département RSE



CENTRE



En 2018

3 870 entreprises mécènes

(vs 3395 en 2017)

Soit 4 % des entreprises mécènes en France

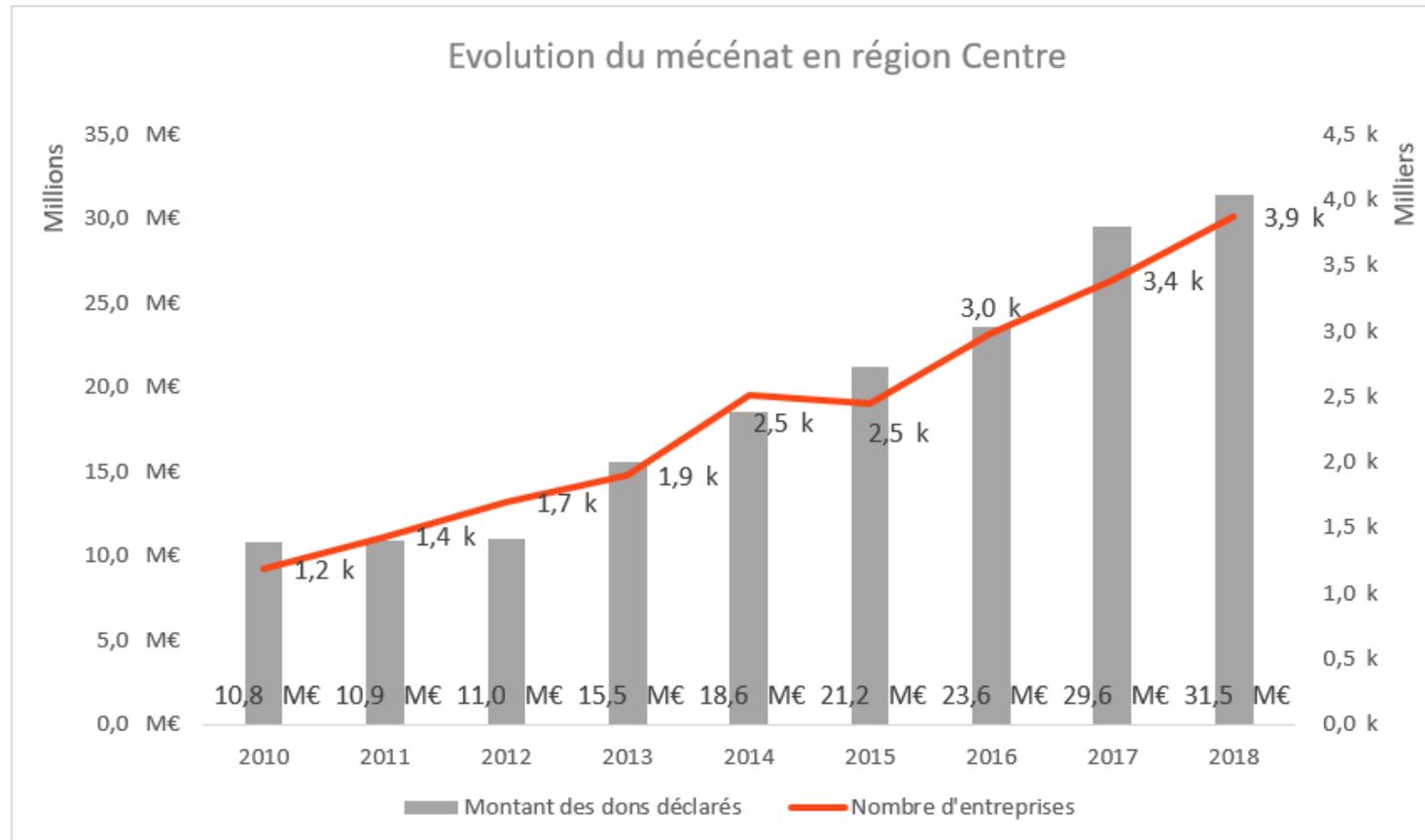
31,5 M € de dons déclarés

(vs 29,6 M € en 2017)

Représentent 1,5 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 133 €

(vs 8711 € en 2017)



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en région Centre a été multiplié par 3,3.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 2,9.

6,5 % des entreprises en région Centre sont mécènes

Faire rayonner les initiatives territoriales, favoriser le dialogue avec l'écosystème local, susciter des prises de conscience...ORCOM s'engage pour son territoire



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons décidé de donner une nouvelle dynamique à nos actions de mécénat en créant notre fondation d'entreprise en 2016. Notre volonté de soutenir les initiatives d'intérêt général en faveur de la jeunesse matérialise notre engagement sociétal et s'inscrit dans l'ADN d'ORCOM. Le mécénat joue également un rôle important dans la fidélisation de nos collaborateurs et dans le développement de notre marque employeur. Permettre à nos salariés de soumettre des projets qui leur tiennent à cœur et s'y impliquer personnellement renforce leur épanouissement professionnel et leur fierté d'appartenance à l'entreprise. Régulièrement, nous rappelons à nos équipes que la Fondation Orcom est avant tout leur fondation !

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets que vous soutenez à travers le mécénat ?

Douze projets ont déjà été soutenus par notre fondation dans les domaines économiques, sportifs, culturels, sociaux ou environnementaux. Nous accompagnons des projets à dimension internationale comme l'association Expéditions

Solidaires qui a organisé une opération au Népal pour acheter du matériel chirurgical coelioscopique destiné à l'hôpital mère-enfant de Katmandou mais également des projets à ancrage territorial comme le Mash Up Tours, association portée par des jeunes visant à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiants et à offrir de la visibilité aux pépites locales. En partenariat avec la Fondation du Pacte de performance, nous soutenons des athlètes dans le cadre de leur préparation pour les prochains Jeux Olympiques de Tokyo et tout particulièrement Cécilia BERDER, membre de l'équipe de France de Sabre et licenciée du Cercle d'Escrime Orléanais.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

En faisant rayonner des initiatives territoriales en faveur de la jeunesse, en favorisant le dialogue avec l'écosystème local et en essayant de susciter des prises de conscience, nous participons pleinement à l'attractivité de notre territoire. C'est en ce sens que nous avons lancé au cours du dernier trimestre 2019 un appel à projet « développement durable et jeunesse » visant à faire émerger des initiatives locales concrètes, exemplaires et innovantes en matière environnementale.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif sur votre territoire ?

Le mécénat est un outil qui a fait ses preuves en terme de financement de l'intérêt général, mais aussi en tant qu'accélérateur de la professionnalisation de nos associations régionales. Mécénat financier, mécénat de compétences, les ETI régionales dont nous faisons partie mais également TPE / PME s'engagent dans cette dynamique. De plus, des passerelles se créent entre le secteur privé et les collectivités locales autour d'une démarche de mécénat collectif. Comme en témoigne le lancement de la Fondation Orléans en février 2019 dont l'objectif est de mobiliser des entreprises qui, par leurs dons, permettront d'accompagner des projets locaux d'intérêt général et ainsi de renforcer l'attractivité de notre territoire.



*Bruno Rouillé
Directeur Général d'ORCOM et
Administrateur de la fondation
d'entreprise ORCOM*

CORSE



En 2018

250 entreprises mécènes

(vs 218 en 2017)

Soit 0,3 % des entreprises mécènes en France

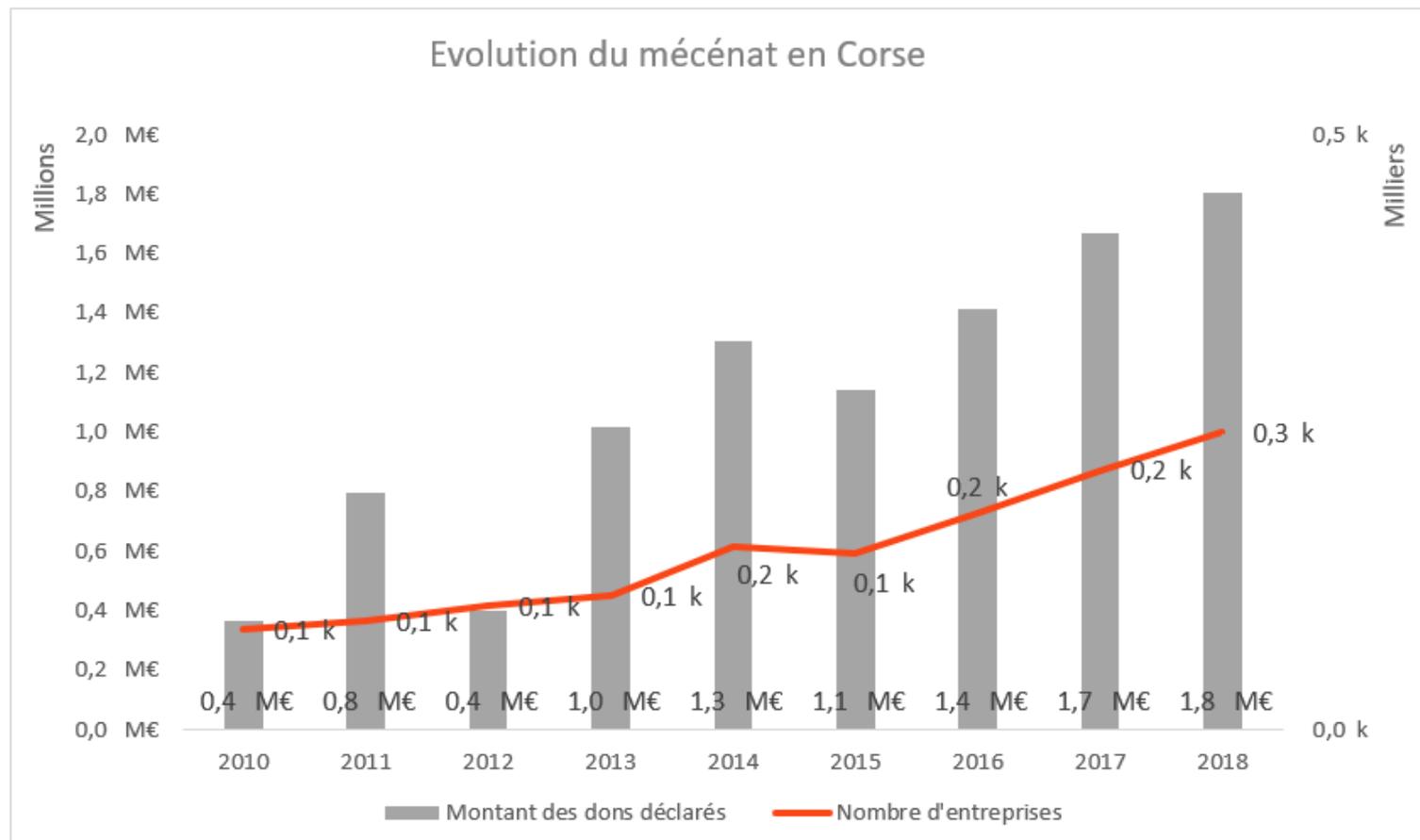
1,8 M € de dons déclarés

(vs 1,7 M € en 2017)

Représentent 0,1 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 7 213 €

(vs 7659 € en 2017)



1,6 % des entreprises en Corse sont mécènes

Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Corse a été multiplié par 3.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,9.

Du Nord au Sud de l'île, des mécènes mobilisés pour sauver le patrimoine corse



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

Mon entreprise, comme tant d'autres en Corse, a toujours fait du mécénat, et ce dans tous les domaines : culture, social, santé et bien sûr le patrimoine. Nous sommes un certain nombre à avoir répondu favorablement à la démarche de la Fondation du patrimoine et à sa sollicitation pour créer son premier club de mécènes en Corse. En étant mécènes via le club, c'est aussi pour nous un moyen de continuer à faire ce que nous avons toujours fait, mais de manière structurée, concertée et collective, en disposant d'éléments comparatifs, objectifs, mis à notre disposition.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets que vous soutenez à travers le mécénat ?

En 2019, nous avons fait le choix de soutenir 3 projets : la restauration d'un tableau du Musée de Bastia, un incunable de la remarquable collection de la Bibliothèque Fesch d'Ajaccio, ainsi que la restauration d'une petite église dans le village de Venaco, au centre de la Corse.

Nous avons choisi ces projets en fonction de l'impact réel que pouvait avoir notre mécénat. A Bastia et Ajaccio, nous avons pris en charge la totalité du coût de restauration de la commune. A Venaco nous savions que notre aide serait plus cruciale qu'ailleurs pour mener le projet à son terme. En les choisissant nous avons également veillé à un équilibre territorial de notre action, du nord au sud de l'île.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

Faire du mécénat, c'est répondre à un besoin là où les politiques publiques ne suffisent pas, ou plus. C'est partager un peu de notre réussite avec des causes qui peuvent nous passionner ou nous émouvoir, à titre individuel. Partant de l'intérêt ou de l'émotion individuels le mécénat est une porte d'entrée vers l'intérêt collectif. Et que ne l'on vienne pas me parler de ristournes fiscales ! Pour qui s'y entend, nous savons tous très bien que le mécénat est un coût supplémentaire, reçu fiscal ou non. Mais c'est un coût librement choisi, un coût au service exclusif des autres et dont les résultats sont visibles à très court terme.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif sur votre territoire ?

La Corse a, parmi ses spécificités, l'une des moins enviables : elle est la région la plus pauvre de France métropolitaine. Il sera donc ici plus compliqué qu'ailleurs de trouver des entreprises capables de faire du mécénat à l'idée que l'on s'en fait lorsque sont évoqués des monuments ultramédiatisés tels Versailles ou les châteaux de la Loire. Corollairement c'est peut-être ici, tous domaines confondus et rapportés à la population de l'île, que les besoins sont les plus grands. En conclusion le mécénat d'entreprise repose essentiellement sur un nombre limité d'entre-elles, plus prospères ou plus dynamiques, tout au long de l'année dans tous les domaines. Cela contribue peut-être à une dispersion de l'effort. A contrario, la faiblesse économique d'ensemble de l'île est compensée par un formidable réseau associatif hyper actif, peut-être plus dense qu'ailleurs, qui sait sensibiliser aux causes défendues les piliers économiques que sont les entreprises. Il est dès lors normal que celles qui le peuvent s'engagent de façon pérenne dans de nobles causes.



*Charles Capia
Président de SAS CAMA*



ALSACE



En 2018

4 256 entreprises mécènes

(vs 3731 en 2017)

Soit 4,4 % des entreprises mécènes en France

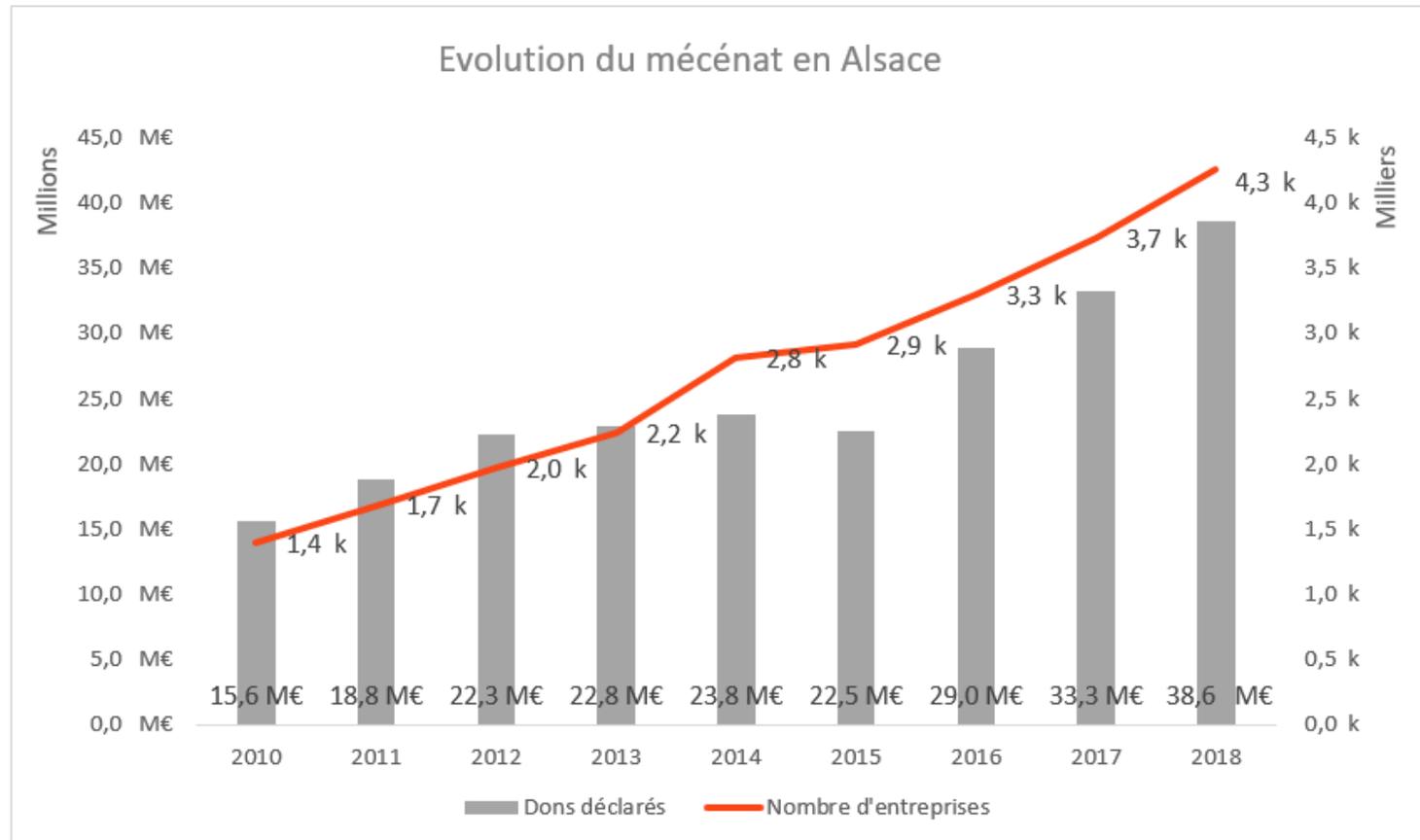
38,6 M € de dons déclarés

(vs 33,3 M € en 2017)

Représentent 1,9 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 9 065€

(vs 8915 € en 2017)



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Alsace a été multiplié par 3,1.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 2,5.

7,6 % des entreprises alsaciennes sont mécènes

LORRAINE



En 2018

2 091 entreprises mécènes

(vs 1781 en 2017)

Soit 2,2 % des entreprises mécènes en France

16,5 M € de dons déclarés

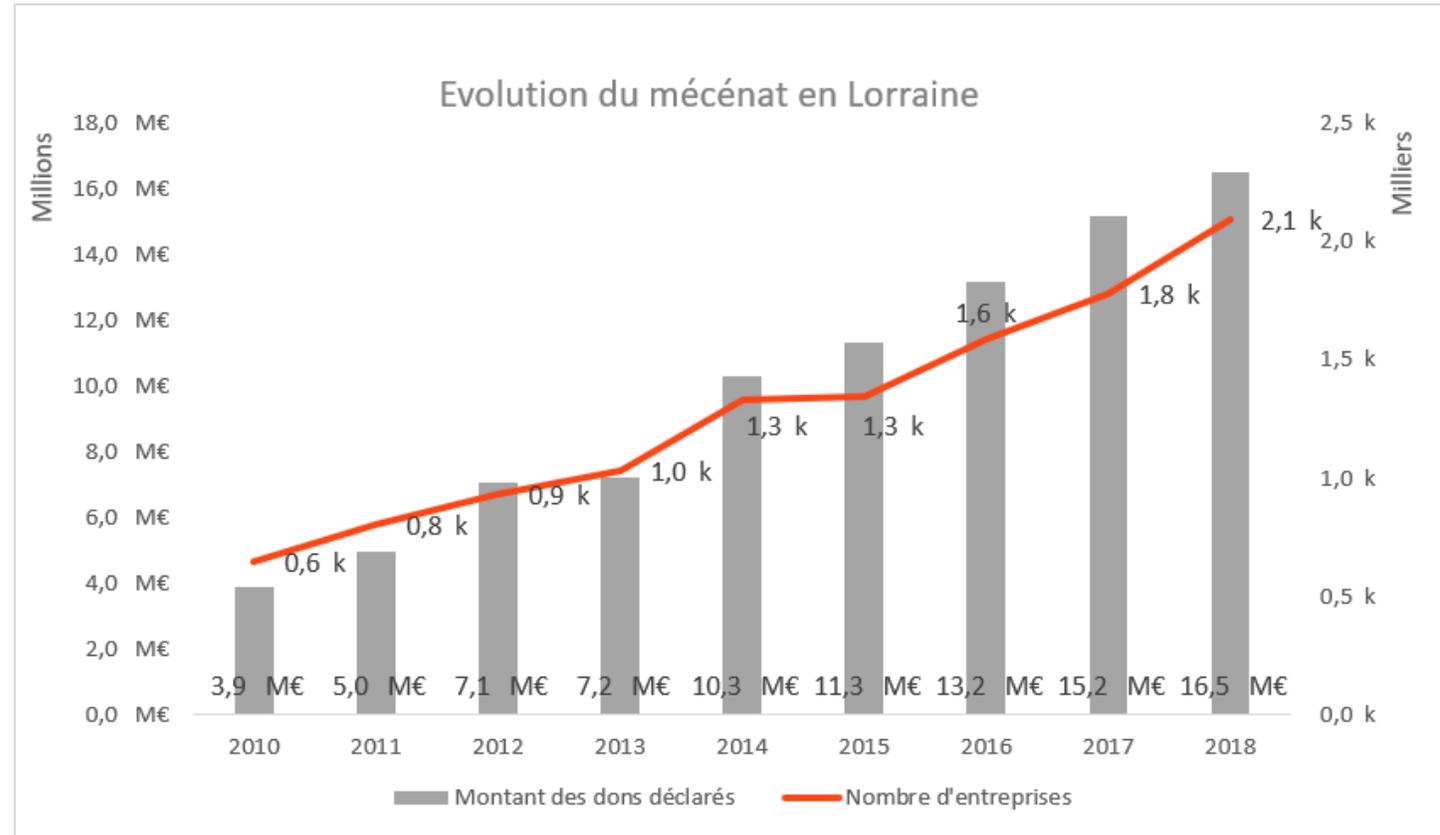
(vs 15,2 M € en 2017)

Représentent 0,8 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 536 €

(vs 8536 € en 2017)

4,3 % des entreprises en Lorraine sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Lorraine a été multiplié par 3,2.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,2.

CHAMPAGNE-ARDENNE



En 2018

1 559 entreprises mécènes

(vs 1346 en 2017)

Soit 1,6 % des entreprises mécènes en France

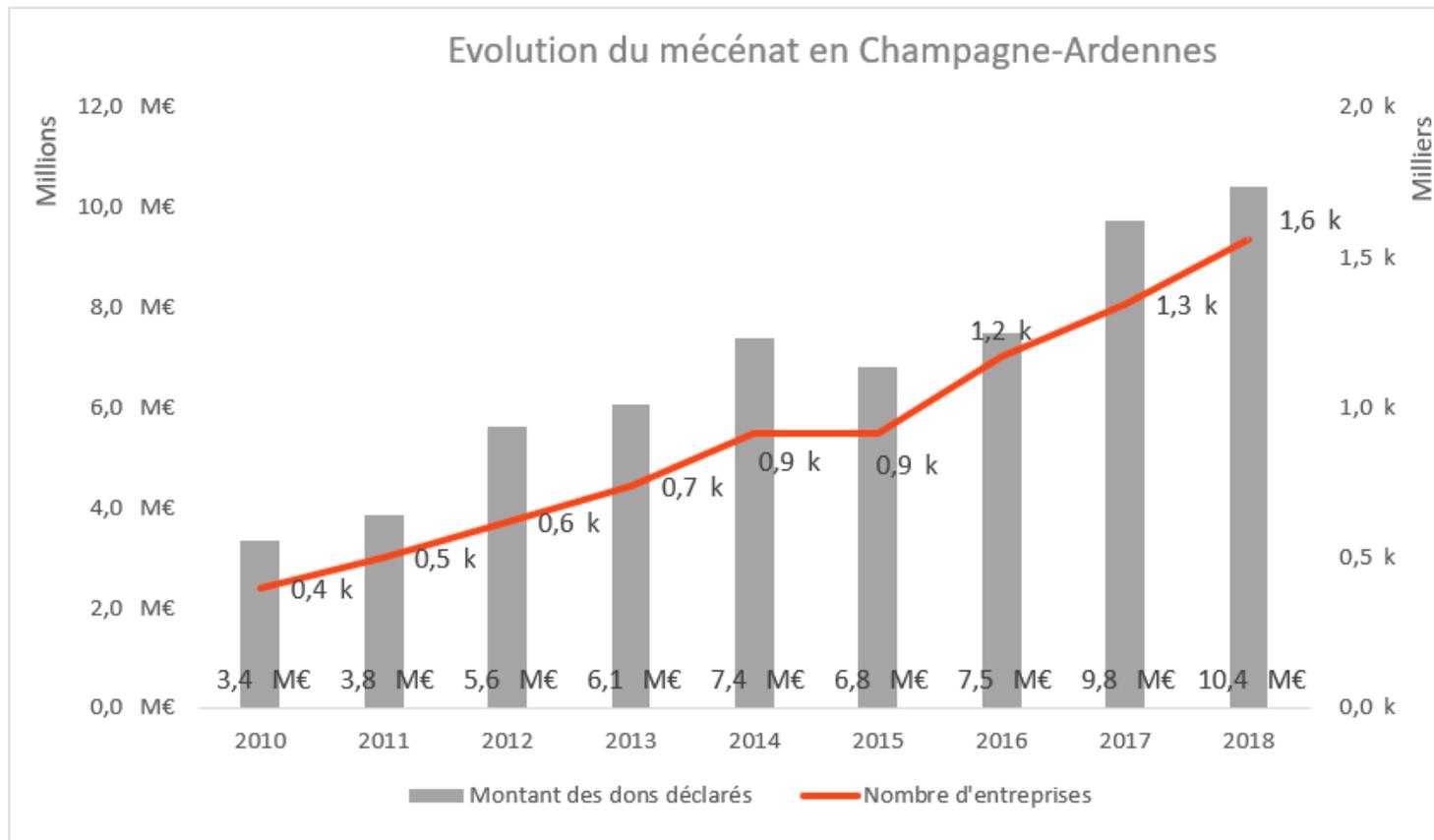
10,4 M € de dons déclarés

(vs 9,8 M € en 2017)

Représentent 0,5 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 6 692 €

(vs 7246 € en 2017)



5 % des entreprises en Champagne-Ardenne sont mécènes

Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Champagne-Ardenne a été multiplié par 3,9.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,1.

A Reims, le mécénat se conjugue au pluriel avec le collectif de mécènes PRISME



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

En tant que dirigeant d'une agence conseil en communication, le mécénat m'est apparu comme une évidence et comme un prolongement de nos activités de création et de conseil. Nous avons beaucoup de sollicitations d'associations et de porteurs de projets et je pensais qu'accompagner ces sollicitations par un mécénat de compétence et financier serait passionnant. Puis progressivement nous avons mesuré tout l'intérêt de cette relation privilégiée avec nos partenaires, sur nos collaborateurs et sur notre activité. **Au niveau d'une PME, je pense que l'on ne se lance pas véritablement dans le mécénat, ce sont des valeurs personnelles que l'on a l'occasion de développer et d'expérimenter si elles se présentent à vous.** Une opportunité à saisir qui se transforme rapidement en une nécessité.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets que vous soutenez à travers le mécénat en Bretagne ?

Nous avons récemment accompagné un ensemble à cordes, l'ensemble VIVA, dans le projet de faire re-naître le requiem de Django Reinhardt qui avait disparu en 1943 et dont nous ne possédions que quelques portées. Réécriture, arrangement orchestration, écriture des chœurs...ce fut un projet exaltant à accompagner et à voir se produire, une première fois à l'Opéra puis dans quelques jours en la Cathédrale de Reims.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

Dans tous les projets que nous accompagnons, il y a la volonté de servir le territoire, de permettre aux projets émergents d'être entendus et encouragés.

Il y a également dans ces initiatives le souhait de voir de plus en plus d'entreprises nous rejoindre dans cette formidable aventure de mécènes, de constater que d'autres prennent le relais de projets tout aussi importants pour le développement de notre territoire.

Vous êtes également membre d'un collectif d'entreprises mécènes, PRISME, pourquoi ?

Les mécènes se croisent, se rencontrent. **L'idée de participer à un projet important qui ne pouvait être porté par une seule entreprise a donné naissance au collectif Prisme regroupant aujourd'hui 40 entreprises** de tailles et d'activités différentes. Ensemble nous participons à favoriser l'émergence de la création contemporaine à Reims et sa région, accompagnons les collectivités sur nombre de leurs projets structurants et permettons à des entreprises de s'initier au mécénat. Le mécénat collectif est un excellent complément d'une politique d'actions individuelles.



*Didier Janot
Directeur de l'agence Horizon
Bleu, membre du collectif de
mécènes PRIMSE*



ÎLE-DE-FRANCE



En 2018

16 584 entreprises mécènes

(vs 15 092 en 2017)

Soit 17,2 % des entreprises mécènes en France

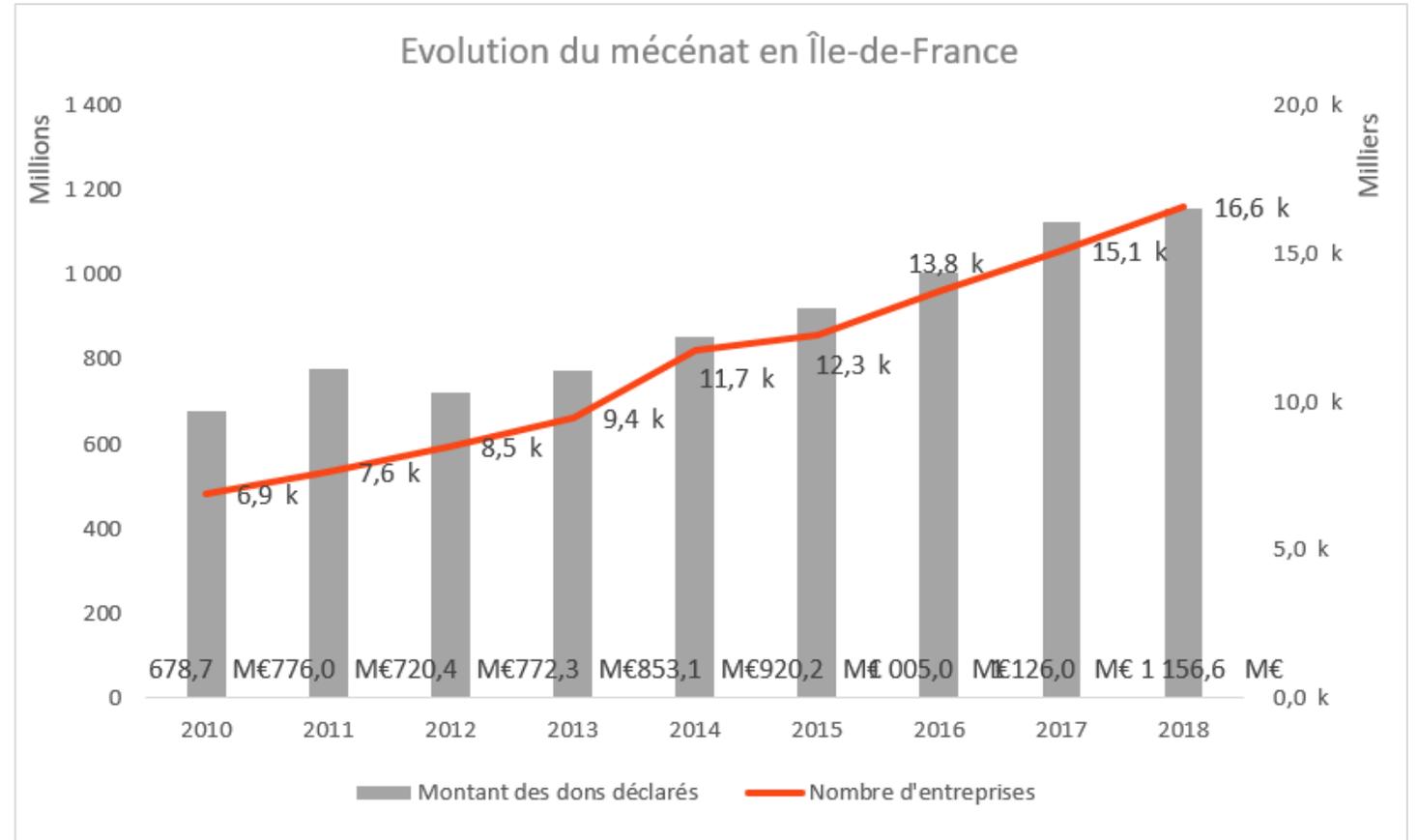
1 157 M € de dons déclarés

(vs 1 126 M € en 2017)

Représentent 55,5 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 69 743 €

(vs 74 604 € en 2017)



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Île-de-France a été multiplié par 2,4.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 1,7.

3,3 % des entreprises en Île-de-France sont mécènes

En Ile-de-France, la mobilité solidaire au cœur du projet de la Fondation Identicar



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

Avec 1 000 000 membres, 250 collaborateurs et 1 500 partenaires, Club Identicar constitue une communauté en pleine croissance qui partage une vision positive et passionnée de l'automobile.

Créée en décembre 2017, la Fondation Identicar est pensée comme un outil au service de l'intérêt général, qui va soutenir des initiatives solidaires dans toute la France, en leur apportant un soutien financier et humain. **Très naturellement, c'est la thématique de la mobilité solidaire, en lien avec son cœur de métier, que la fondation a choisie.**

Sa mission : apporter des réponses concrètes aux problèmes liés aux difficultés ou à l'absence de mobilité, notamment des plus fragiles, dans la proximité et au quotidien.

Elle soutient ses lauréats financièrement et humainement, en mettant à leur disposition l'expertise & les réseaux Club Identicar. Depuis janvier 2019, les collaborateurs de l'entreprise peuvent choisir de consacrer un crédit-temps d'1,5 jour par mois pour mettre leurs compétences au service de la fondation et des associations accompagnées.

Pouvez-vous nous donner un exemple de projets que vous avez soutenu dans votre région ?

Trois collaboratrices apportent leurs compétences à la Fédération ADMR des Yvelines pour les accompagner dans la création d'un centre de portage de repas à domicile à Méré (78). L'inauguration est prévue en janvier 2021, le service de portage de repas sera proposé aux bénéficiaires de l'ADMR à Méré. Financièrement, la fondation a soutenu ce projet en 2019 puis en 2020.

2 collaboratrices effectuent des visites de courtoisie au domicile de bénéficiaires des associations ADMR à Sartrouville (92) et à Saint-Cyr-l'Ecole (78) et une collaboratrice rend visite à des seniors de l'Ehpad de Sèvres via l'association VMEH (92).

D'autres collaborateurs animent une classe de code de la route au siège de l'entreprise à Chaville, pour **faciliter l'accès au permis de conduire à des personnes en insertion professionnelle** dans l'association VIVRE (Châtenay-Malabry, 92).

Tous sont animés par l'envie de consacrer du temps et de mettre leurs compétences au service de causes qui leur sont chères.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

« Pour nous, le Club n'a de sens que s'il a un impact positif et pérenne sur la société. C'est de cette conviction qu'est née la Fondation Identicar, qui souhaite engager tout l'écosystème de l'entreprise dans ce projet, autour de valeurs solidaires. » David Tuchbant, Président de la Fondation Identicar.

Au-delà de cette conviction selon laquelle l'Entreprise peut rendre à la société quelque chose de plus grand que la satisfaction de ses clients et la création de valeur, nous pensons qu'il est urgent qu'entreprises, associations et collectivités locales se regroupent pour travailler ensemble à résoudre les problématiques sur leurs territoires.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre région ?

Pour notre thématique de mobilité solidaire, les spécificités du tissu associatif sont liées à la diversité des territoires, et donc des besoins, en Ile de France. Des zones péri-urbaines ou rurales n'ont en effet pas les mêmes besoins que des QPV en zone urbaine. Elles sont plus dépendantes de l'automobile, et les populations empêchées de mobilité y sont souvent plus âgées.



*Olivia Ferre
Déléguée Générale,
Fondation Identicar*



NORD-PAS-DE-CALAIS



En 2018

3 031 entreprises mécènes

(vs 2636 en 2017)

Soit 3,2 % des entreprises mécènes en France

144,7 M € de dons déclarés

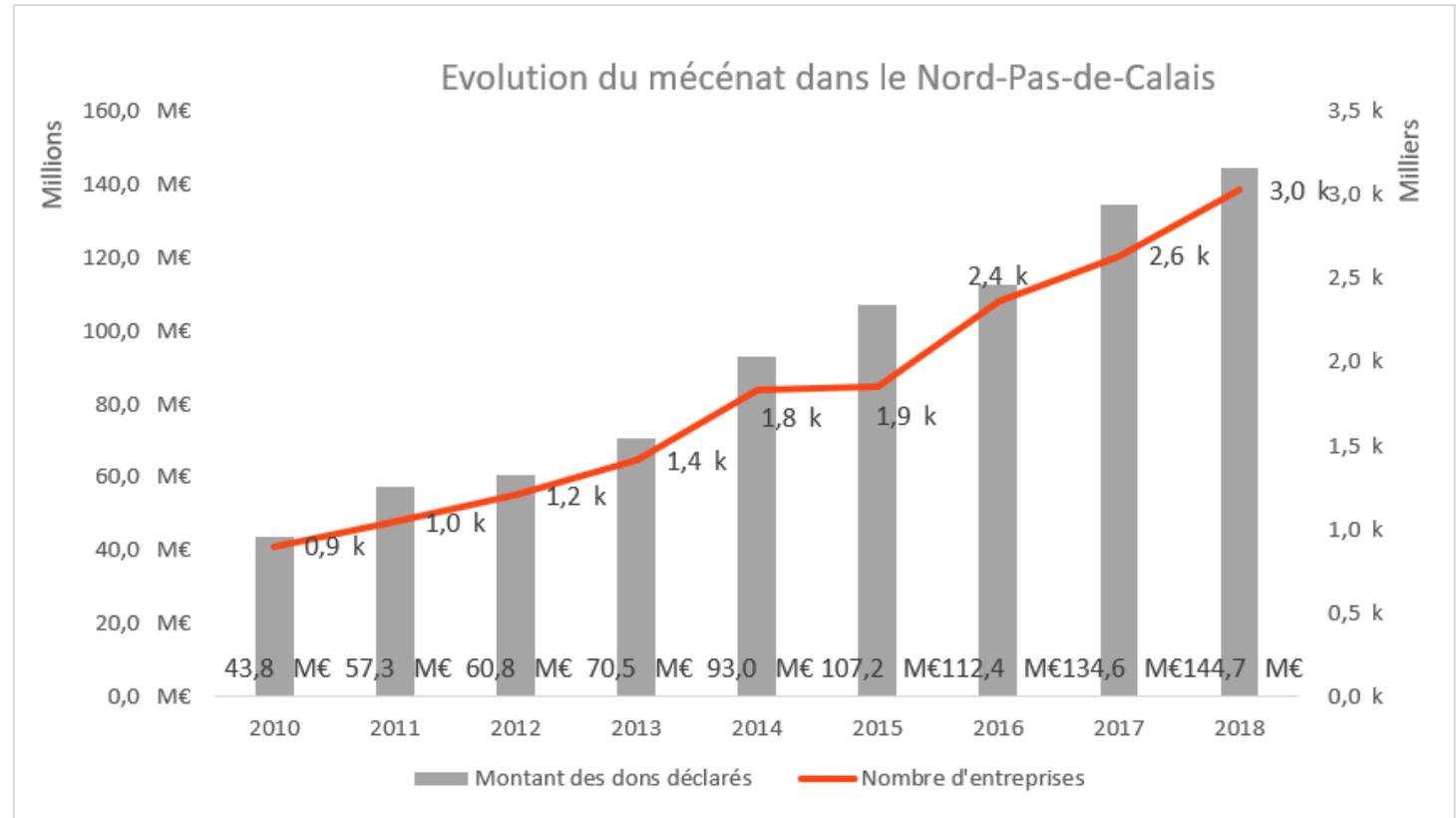
(vs 134,6 M € en 2017)

Représentent 6,9 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 47 744 €

(vs 51065 € en 2017)

3,6 % des entreprises du Nord-Pas-de-Calais sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons dans le Nord-Pas-De-Calais a été multiplié par 3,4.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,3.

PICARDIE



En 2018

1 380 entreprises mécènes

(vs 1249 en 2017)

Soit 1,4 % des entreprises mécènes en France

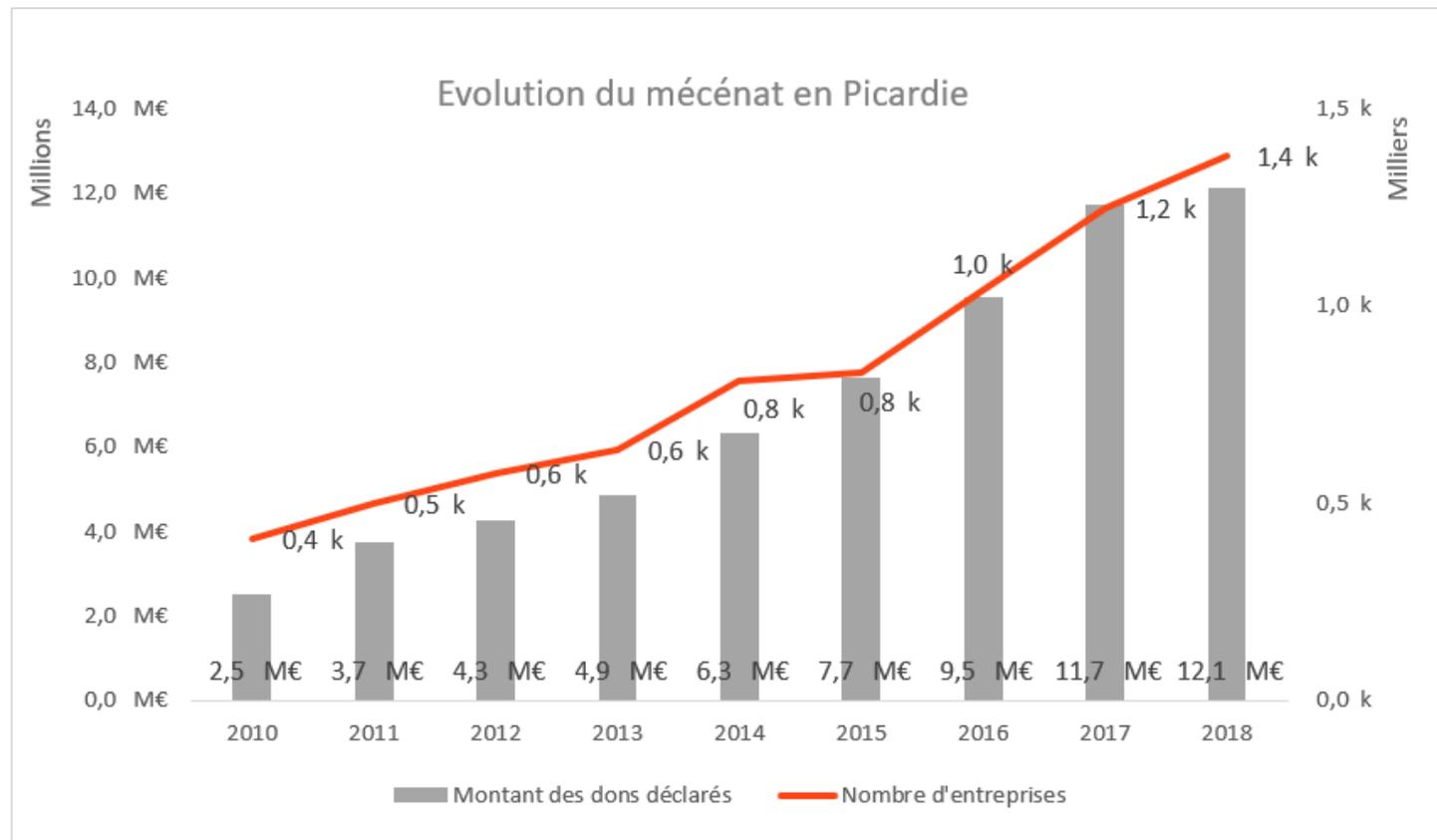
12,1 M € de dons déclarés

(vs 11,7 M € en 2017)

Représentent 0,6 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 803 €

(vs 9406 € en 2017)



3,7 % des entreprises en Picardie sont mécènes

Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Picardie a été multiplié par 3,4.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,8.

La Fondation de Lille, une «Community Foundation» à la française au service des Hauts-de-France



Quelle est la mission de votre fondation territoriale ?

Adaptation française du modèle anglo-saxon des « Community Foundations », la Fondation de Lille, reconnue d'utilité publique et abritante, se présente comme un trait d'union entre les donateurs, les entreprises mécènes, les collectivités locales et les acteurs de terrain pour développer la philanthropie et encourager les initiatives collectives, dans la métropole lilloise et dans la région Hauts-de-France. Fondation multi-causes, elle intervient dans de nombreux domaines de l'intérêt général au service du territoire et de ses habitants : actions sociales de proximité, éducation et insertion, actions culturelles, environnementales et scientifiques. En tant que fondation abritante, elle abrite, sous son égide, d'autres fondations et gère des fonds pour le compte d'associations agréées permettant la mise en oeuvre d'actions qui ne sont pas menées directement par la fondation.

Combien de parties prenantes compte-t-elle et quel est leur profil ?

La Fondation de Lille est soutenue financièrement par quatre collectivités locales et de nombreuses entreprises de la région.

Elle travaille en lien avec les associations et l'ensemble des acteurs sociaux-éducatifs et culturels. Véritable lieu de neutralité, la Fondation de Lille est en mesure de travailler avec une pluralité d'acteurs publics et privés au service de notre territoire et de son rayonnement.

Quel type d'actions organisez-vous pour mener à bien votre mission ?

De l'urgence, en faveur des populations défavorisées, à l'innovation sociale, la Fondation de Lille est un outil au service des donateurs, mécènes et financeurs publics.

Dans le cadre de ses actions sociales et éducatives, la Fondation de Lille intervient là où les dispositifs de droit commun sont insuffisants voire absents pour répondre aux besoins des personnes les plus en difficulté.

Elle contribue également à la mise en place de projets innovants sur son territoire. Elle est par exemple un membre fondateur de l'association de préfiguration de l'Organisme de Foncier Solidaire de la Métropole Lilloise (OFSML), aux côtés d'acteurs publics et privés.

Cet organisme est un nouvel outil permettant l'accès abordable et durable à la propriété grâce à la dissociation foncière, sécurisant ainsi la vocation sociale des logements dans le temps. En 2020, l'OFSML va « muter » en fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Lille.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

La région est marquée par une forte tradition de solidarité, d'engagement philanthropique qui se traduit par une vie associative très riche et dynamique. Les fonds et fondations sont également bien représentés. Beaucoup de ces organismes sont des collecteurs, sollicitant bien souvent les mêmes entreprises mécènes, ce qui crée de la « concurrence » dans la recherche de fonds. Il existe également beaucoup de réseaux associatifs, de fondations et d'entreprises, ce qui est une très bonne chose, mais il n'y a pas de véritable convergence entre ces réseaux.



Delphine Vandevoorde
Directrice de la
Fondation de Lille



AQUITAINE



En 2018

6 430 entreprises mécènes

(vs 5484 en 2017)

Soit 6,7 % des entreprises mécènes en France

46,4 M € de dons déclarés

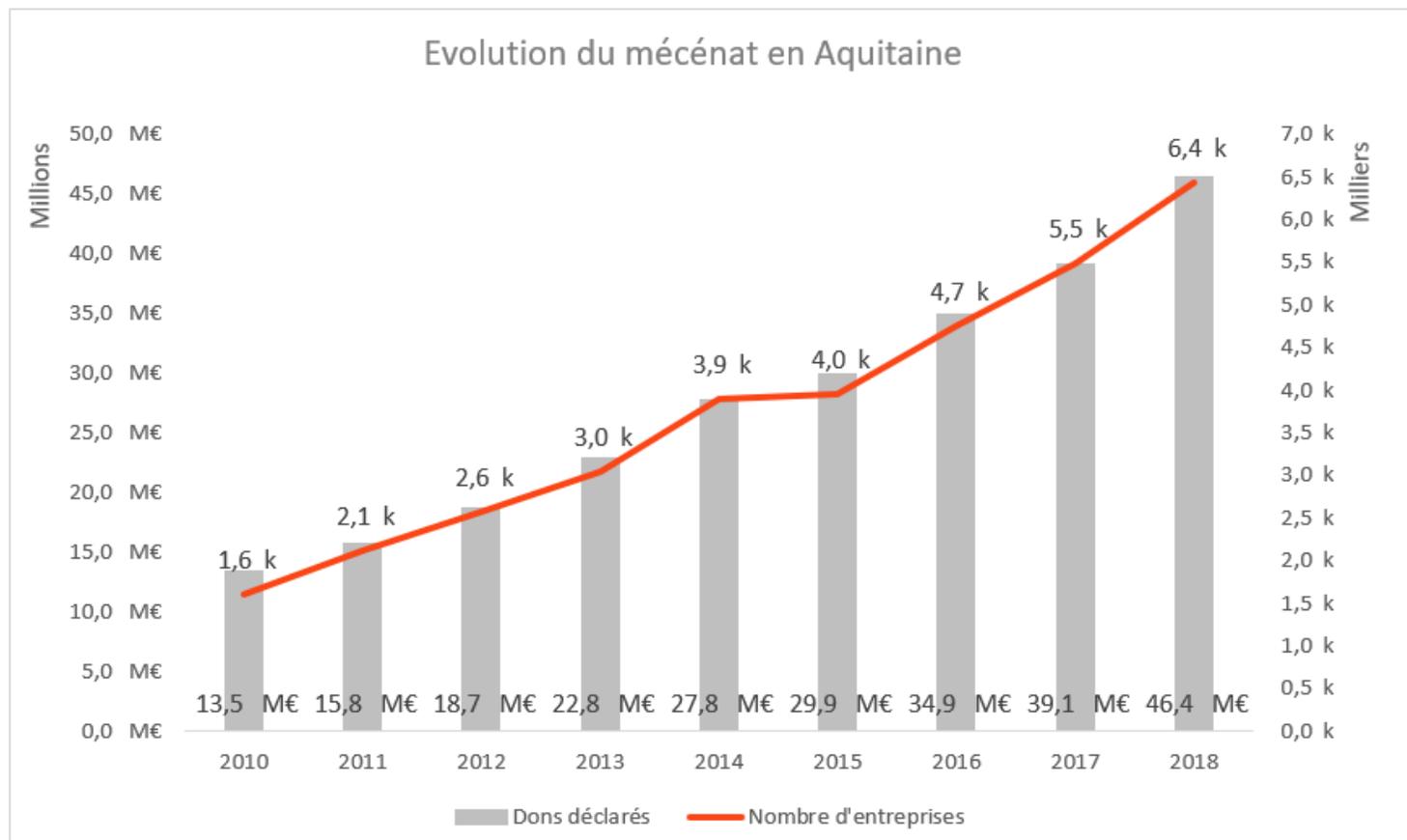
(vs 39,1 M € en 2017)

Représentent 2,2 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 7 215 €

(vs 7130 € en 2017)

5,7 % des entreprises en Aquitaine sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Aquitaine a été multiplié par 4.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,4.

LIMOUSIN



En 2018

823 entreprises mécènes

(vs 728 en 2017)

Soit 0,9 % des entreprises mécènes en France

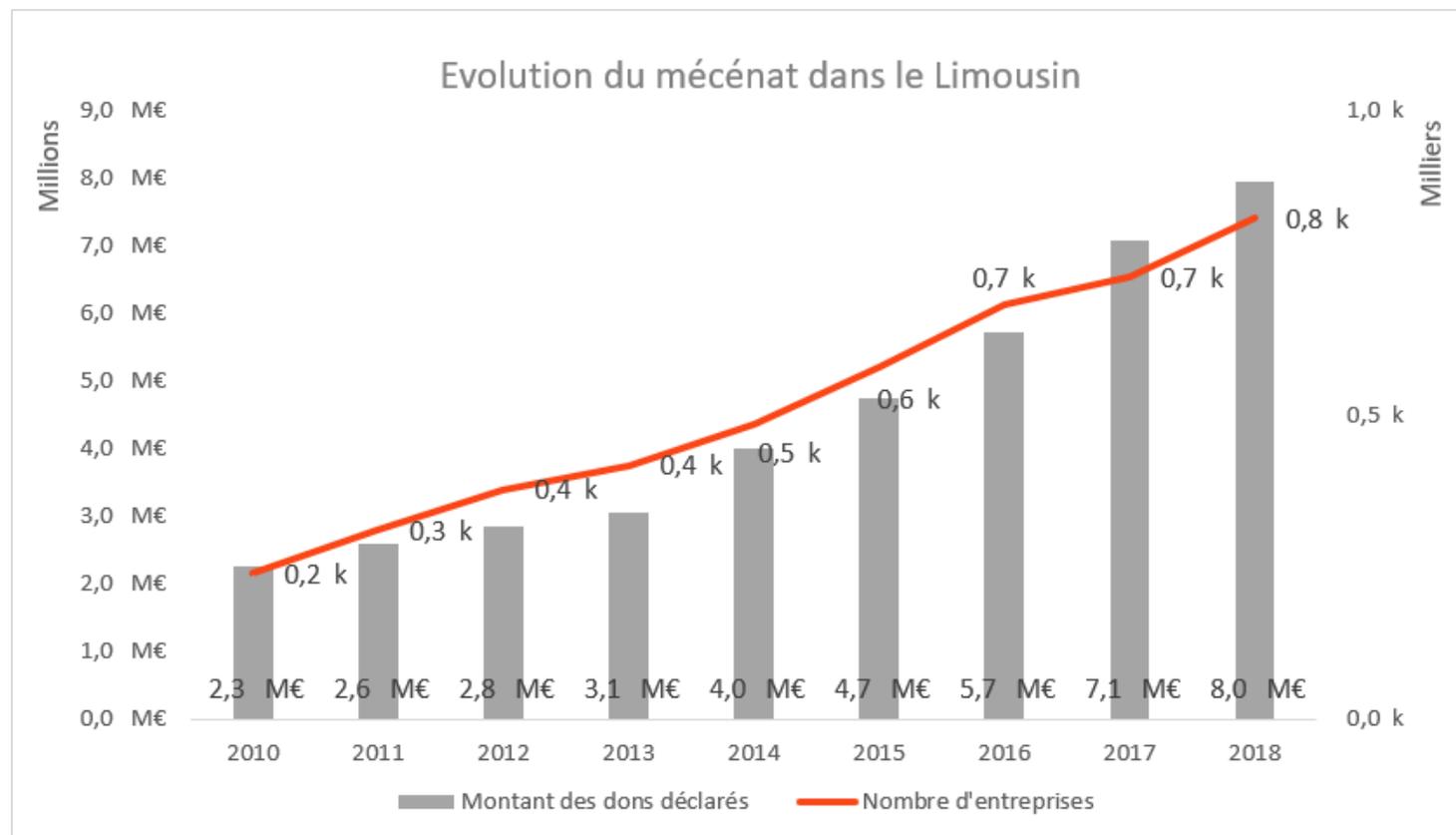
8 M € de dons déclarés

(vs 7,1 M € en 2017)

Représentent 0,4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 9 676 €

(vs 9722 € en 2017)



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons dans le Limousin a été multiplié par 3,4.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,5.

4,8 % des entreprises dans le Limousin sont mécènes

POITOU-CHARENTES



En 2018

3 361 entreprises mécènes

(vs 3089 en 2017)

Soit 3,5 % des entreprises mécènes en France

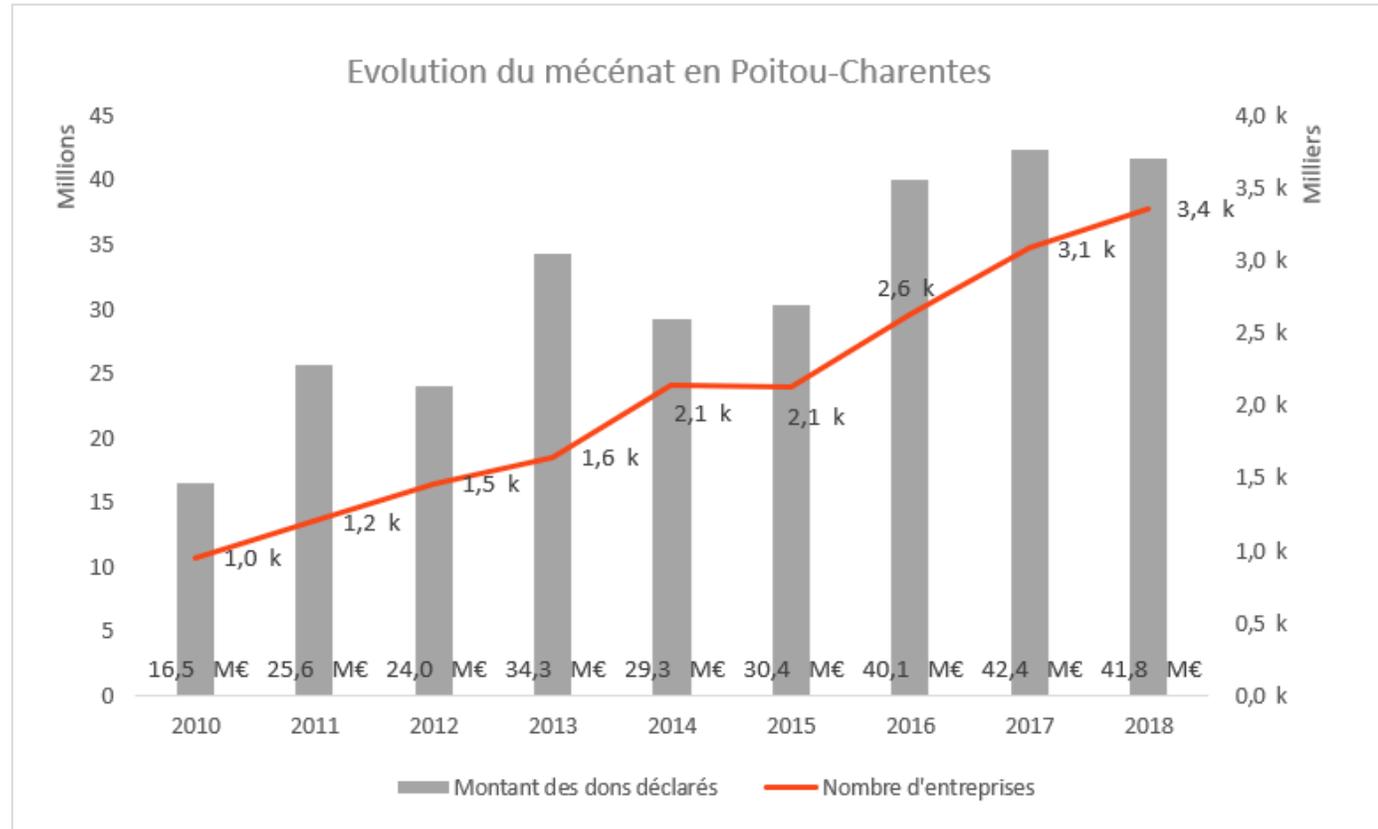
41,8 M € de dons déclarés

(vs 42,4 M € en 2017)

Représentent 2 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 12 428 €

(vs 13 718 € en 2017)



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Poitou-Charentes a été multiplié par 3,5.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 2,5.

Bordeaux Mécènes Solidaires, un fonds de dotation territorial pour soutenir les projets d'intérêt général du territoire par l'action collective



Quelle est la mission de votre fonds de dotation ?

BMS se développe sur le modèle des fondations territoriales. A ce titre, notre mission pourrait se résumer ainsi : soutenir les projets d'Intérêt Général du territoire par l'action collective. D'abord à Bordeaux, puis sur la métropole bordelaise, et aujourd'hui dans toute la Gironde, où la pauvreté touche près de 13% de la population (17% à Bordeaux !).

En tant que fondation territoriale, nous sommes un trait d'union opérationnel entre les entreprises qui s'engagent pour une société plus juste, les associations qui agissent sur le terrain pour y parvenir et l'ensemble des acteurs qui œuvrent sur le territoire.

Cette action collective permet de partager des diagnostics territoriaux pour identifier les priorités, de mutualiser les ressources financières et humaines pour soutenir les projets, et de suivre l'impact des actions soutenues.

D'un point de vue thématique, nous soutenons l'insertion professionnelle et sociale, la lutte contre toutes les formes de précarité, l'accès au logement et à des conditions de vie dignes, l'inclusion numérique, etc.

La ruralité, la prévention pour la jeunesse et le handicap sont des sujets que nous développons en 2020.

Combien d'entreprises compte-t-il et quel est leur profil ?

Nous comptons près d'une centaine d'entreprises mécènes. Tous les secteurs d'activités sont représentés et leur profil est très varié. Chacun fait à sa mesure, notre force c'est la mutualisation des moyens et des énergies.

Ces entreprises se retrouvent autour de valeurs communes, et s'engager c'est traduire ses valeurs en actes. Nos mécènes sont donc des entreprises qui agissent sur et pour leur territoire, en mode collectif et collaboratif.

Quel type d'actions organisez-vous pour mener à bien votre mission ?

Tout au long de l'année, nous diffusons des appels à projets, suite auxquels un jury composé d'entreprises mécènes, de partenaires publics et de représentants de la société civile évalue la pertinence des projets préselectionnés au regard des besoins du territoire et décide du montant du soutien. Chaque trimestre nous proposons des visites de projets, sur une problématique spécifique.

Et au cas par cas, nous emmenons les entreprises et leurs collaborateurs au contact des associations. Ces rencontres sont conçues pour faire vivre une expérience immersive aux entreprises.

Depuis 2018, nous organisons aussi notre Gala

annuel « La Table des Mécènes ». Ce grand événement permet à la fois de collecter des fonds et de créer une occasion de rencontres avec les associations et entre mécènes.

Enfin, nous avons conçu un programme pilote intitulé « Quartiers Numériques » avec pour objectif de modéliser un plan d'actions essaimable sur l'ensemble des Quartiers Politiques de la Ville de la Métropole.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

Il est probablement similaire au mécénat dans beaucoup de régions. Les besoins, les acteurs et les modalités sont nombreuses !

Notre territoire est composé en très grande majorité de TPE et des PME. Cela rend les politiques mécénales à la fois morcelées, complexes à aborder mais aussi très riches et dynamiques.

Les entreprises sont extrêmement sollicitées, manquent souvent de temps et apprécient de trouver des relais professionnels tel que BMS pour accompagner leurs démarches. Les plus mûres construisent leur propre politique d'investissement citoyen, voire leurs fondations.



*Stéphanie Ioan
Directrice du Fonds de
dotation « Bordeaux
Mécènes Solidaires »*



Soutenir l'agriculture et l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, la mission du Fonds Pierre Castel



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

Ce n'est pas tant le mécénat en tant que tel qui a été le moteur de la création du Fonds Pierre Castel mais la volonté de porter une cause qui tient à cœur de ses fondateurs, à savoir le soutien de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique et de son agriculture.

Le mécénat s'est présenté être le meilleur « outil » pour répondre à la volonté de Pierre Castel et Pierre De Gaétan Njikam.

La création du Fonds de dotation a permis de donner un cadre à son action, en concentrant des moyens financiers et humains sur un domaine choisi : l'agriculture et l'agroalimentaire et ainsi créer une communauté d'action et de pensée entre l'Afrique et la France.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets que vous soutenez ?

Notre action initiale est le Prix Pierre Castel que nous avons remis pour la troisième année consécutive en Juillet 2020 au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et en RD Congo. Ce prix a pour mission de soutenir financièrement et humainement de jeunes entrepreneurs dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dont les actions contribuent au développement économique et social de leurs pays.

Parmi les autres actions, nous soutenons cette année au Burkina-Faso le projet Résisterre mené par Initiative Développement. Il consiste à valoriser les déchets agricoles issus des productions d'arachide, d'anacarde et de karité, en les transformant en ressources énergétiques (bio-charbon). Cela favorise l'économie circulaire et contribue à l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Nous accompagnons également en partenariat avec Agrisud un projet de redynamisation des productions agricoles au Sénégal pour lutter contre la pauvreté structurelle et l'insécurité alimentaire dans les départements de Mbacké, Bambey, Diourbel et Fatick en soutenant 445 familles d'agriculteurs.

Et enfin, la Chaire Pierre Castel que nous inaugurons en janvier 2021 a pour vocation de soutenir la formation et la professionnalisation de futurs entrepreneurs agricoles tout en collaborant avec un centre de recherche sur les systèmes alimentaires et l'entrepreneuriat en Afrique. Cette chaire dite en classe inversée se construit dans le cadre d'une collaboration internationale avec des Universités d'Agronomie de Bordeaux, Dschang et Yamoussoukro.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

Les liens économiques et amicaux entre Bordeaux et l'Afrique sont anciens et solides, que ce soit avec les actions du Club Bordeaux-Cameroun-France ou le CBSOA, Club d'entreprises animé par la CCI.

En soutenant ces initiatives, le Fonds Pierre Castel souhaite contribuer à cette dynamique d'échange et de création de valeur en créant une communauté d'intérêt économique, social et environnemental. Nous avons, dans cet état d'esprit, rassemblé 150 acteurs du monde agroéconomique africain et français lors d'un colloque à Bordeaux en juin 2019. Et nous lançons en avril 2021 un appel à candidature en France pour identifier des projets dans le cadre de structures associatives ou académiques pour soutenir l'agriculture péri-urbaine.

Quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

De prime abord et peut-être par manque de connaissance du tissu associatif à Bordeaux, mon sentiment est que le mécénat à Bordeaux est surtout tourné vers la culture et les arts. C'est une tradition dans le secteur du vin avec des acteurs comme la Fondation Bernard Magrez ou le Fonds Quasar. D'autre part, l'Association Mécénart, à l'origine du développement du mécénat d'entreprise en France, a été créée en Gironde ou encore Bordeaux Mécènes Solidaires qui œuvre contre la précarité. Pour nous qui sommes nouveaux venus dans le paysage philanthropique aquitain, cela nous permet de bénéficier d'un terrain fertile et de relais dynamiques et convaincus.



Caroline ATHUIL
Secrétaire Générale du
Fonds Pierre Castel



BASSE NORMANDIE



En 2018

2 035 entreprises mécènes

(vs 1791 en 2017)

Soit 2,1 % des entreprises mécènes en France

17,3 M € de dons déclarés

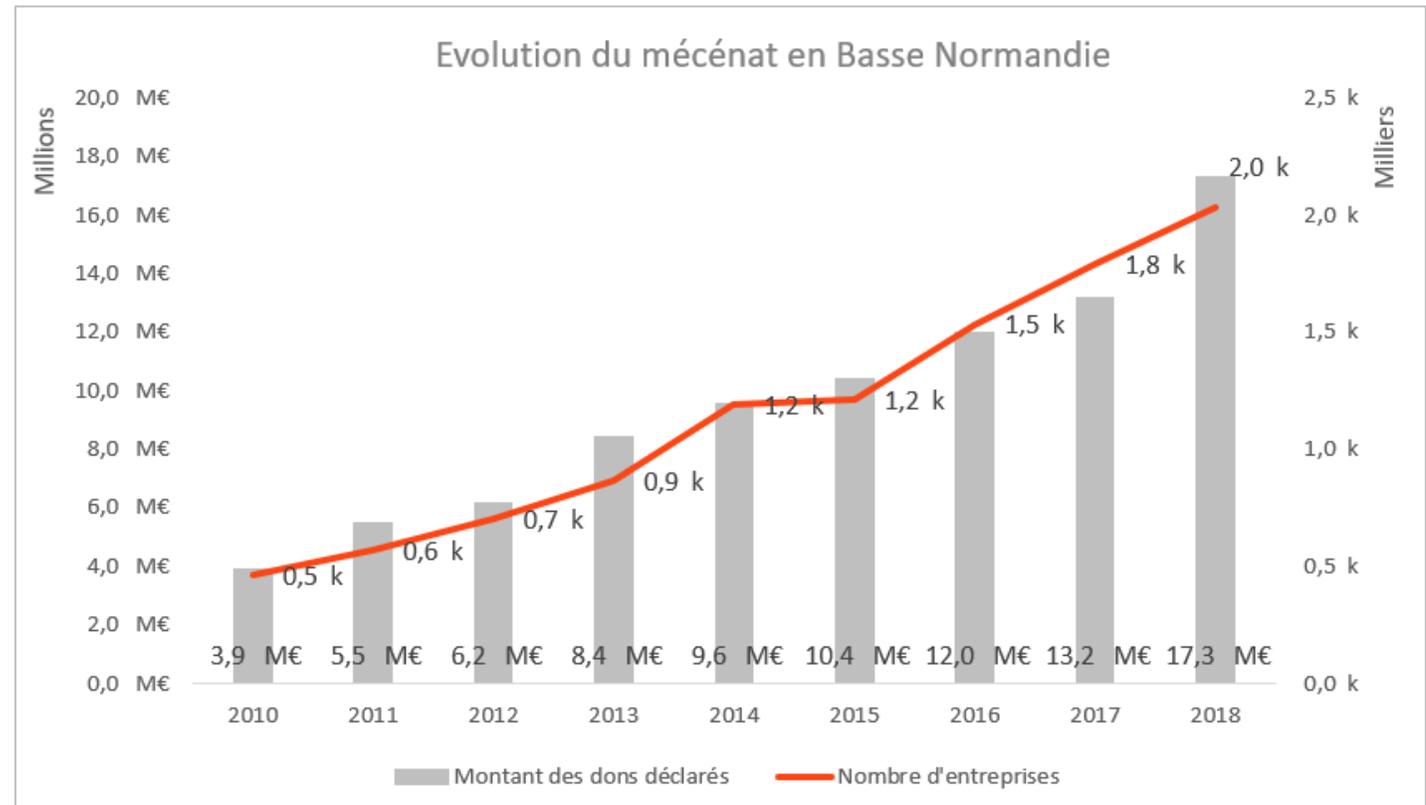
(vs 13,2 M € en 2017)

Représentent 0,8 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 494 €

(vs 7344 € en 2017)

6 % des entreprises en Basse Normandie sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Basse Normandie a été multiplié par 4,4 .

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,4.

HAUTE-NORMANDIE



En 2018

1 624 entreprises mécènes

(vs 1462 en 2017)

Soit 1,7 % des entreprises mécènes en France

16,8 M € de dons déclarés

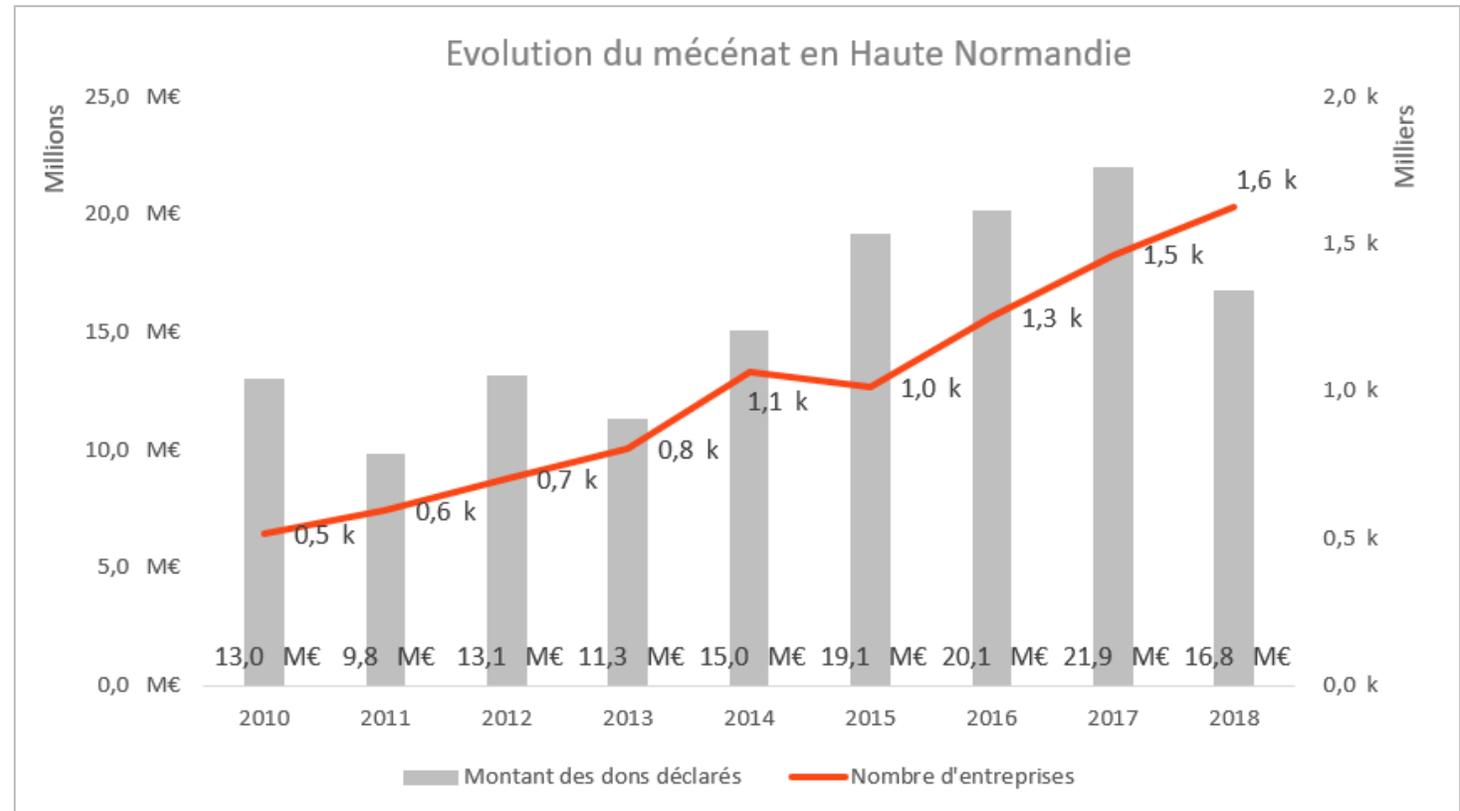
(vs 21,9 M € en 2017)

Représentent 0,8 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 10 316 €

(vs 15010 € en 2017)

4,3 % des entreprises en Haute Normandie sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Haute-Normandie a été multiplié par 3,1.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 1,3.

Soutenir l'insertion professionnelle et l'accès au logement en Normandie : l'engagement de la Fondation LEGALLAIS



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

Parce que LEGALLAIS est fortement implantée à Caen depuis 130 ans, l'entreprise s'est toujours sentie concernée par son territoire. Des événements historiques particulièrement traumatisants, comme la destruction de Caen et de l'entreprise en juin 1944 lors du débarquement des Alliés en Normandie, ou encore le dépôt de bilan en 1984, lui ont donné cet esprit de résilience si cher à l'économie solidaire.

Depuis de nombreuses années, des actions étaient menées de façon ponctuelle. En 2010, l'idée a germé de regrouper ces actions au sein d'une structure qui permettrait de professionnaliser le mécénat, d'en donner une meilleure visibilité et surtout de fédérer les salariés grâce au bénévolat.

Le développement de l'entreprise en dehors des frontières de la Normandie a amené la fondation à agir sur l'ensemble du territoire français.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets que vous soutenez à travers le mécénat ?

ATIPIIC, Colombelles (Calvados) : L'entreprise à But d'Emploi "ATIPIIC Emplois Nouvelle Génération" fait partie de l'expérimentation nationale «Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée» initiée par ATD Quart Monde. **École des semeurs, Bernay (Eure)** : Cette école forme des jeunes de 15 à 18 ans en décrochage scolaire aux métiers de la production végétale biologique. **La Cravate Solidaire, Caen (Calvados)** : L'association lutte contre les discriminations et les injustices sociales, notamment celles liées à l'embauche.

À quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

Elle aspire à être, par ses actions, un moteur du développement du mécénat en Normandie, et espère inciter d'autres entreprises à se tourner vers ce mode d'action solidaire, qu'elle considère comme un outil désormais incontournable pour répondre aux enjeux des sociétés modernes... La fondation se place dans une démarche d'accompagnement ; elle souhaite donner aux porteurs de projets les moyens de réaliser leurs objectifs, en étant garante de leur autonomie et de l'indépendance de leurs actions.

Elle n'assiste pas ; elle construit de manière conjointe, et laisse à ses bénéficiaires l'entière responsabilité du pilotage de leur projet.

Quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

L'ESS est fortement déployée sur le territoire normand, tant en milieu urbain que rural. La région étant un territoire agricole, de nouvelles associations ont vu le jour, multipliant les actions favorisant la protection de l'environnement, comme les chantiers d'insertion par le maraîchage bio ou la permaculture. De nouvelles structures sont venues compléter le tissu associatif de la région pour répondre aux enjeux environnementaux et intégrer une économie plus circulaire : ressourceries, plateforme d'échanges, braderies solidaires... Enfin, le logement d'urgence ou plus pérenne s'est développé ces dernières années pour combattre de façon plus efficace la précarité. C'est pourquoi la Fondation LEGALLAIS s'est tournée vers deux domaines particuliers : l'insertion professionnelle et l'accès au logement des populations les plus fragiles pour soutenir toutes ces structures.



Brigitte Delord
Directrice de la RSE,
Présidente de la Fondation
LEGALLAIS



LANGUEDOC-ROUSSILLON



En 2018

2 978 entreprises mécènes

(vs 2500 en 2017)

Soit 3,1 % des entreprises mécènes en France

26,9 M € de dons déclarés

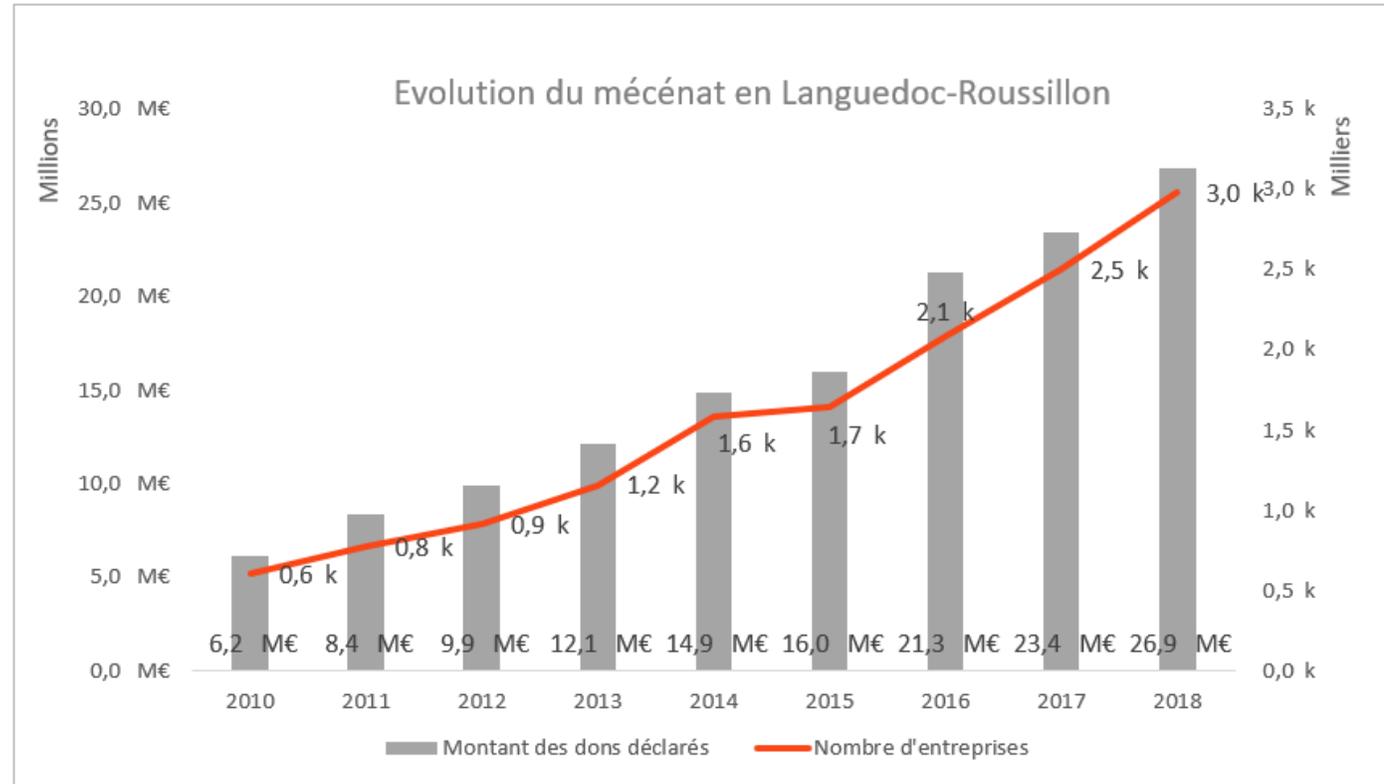
(vs 23,4 M € en 2017)

Représentent 1,3 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 9 024 €

(vs 9375 € en 2017)

3,1 % des entreprises en Languedoc Roussillon sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Languedoc-Roussillon a été multiplié par 4,9.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,4.

MIDI-PYRENEES



En 2018

4 982 entreprises mécènes

(vs 4399 en 2017)

Soit 5,2 % des entreprises mécènes en France

44,2 M € de dons déclarés

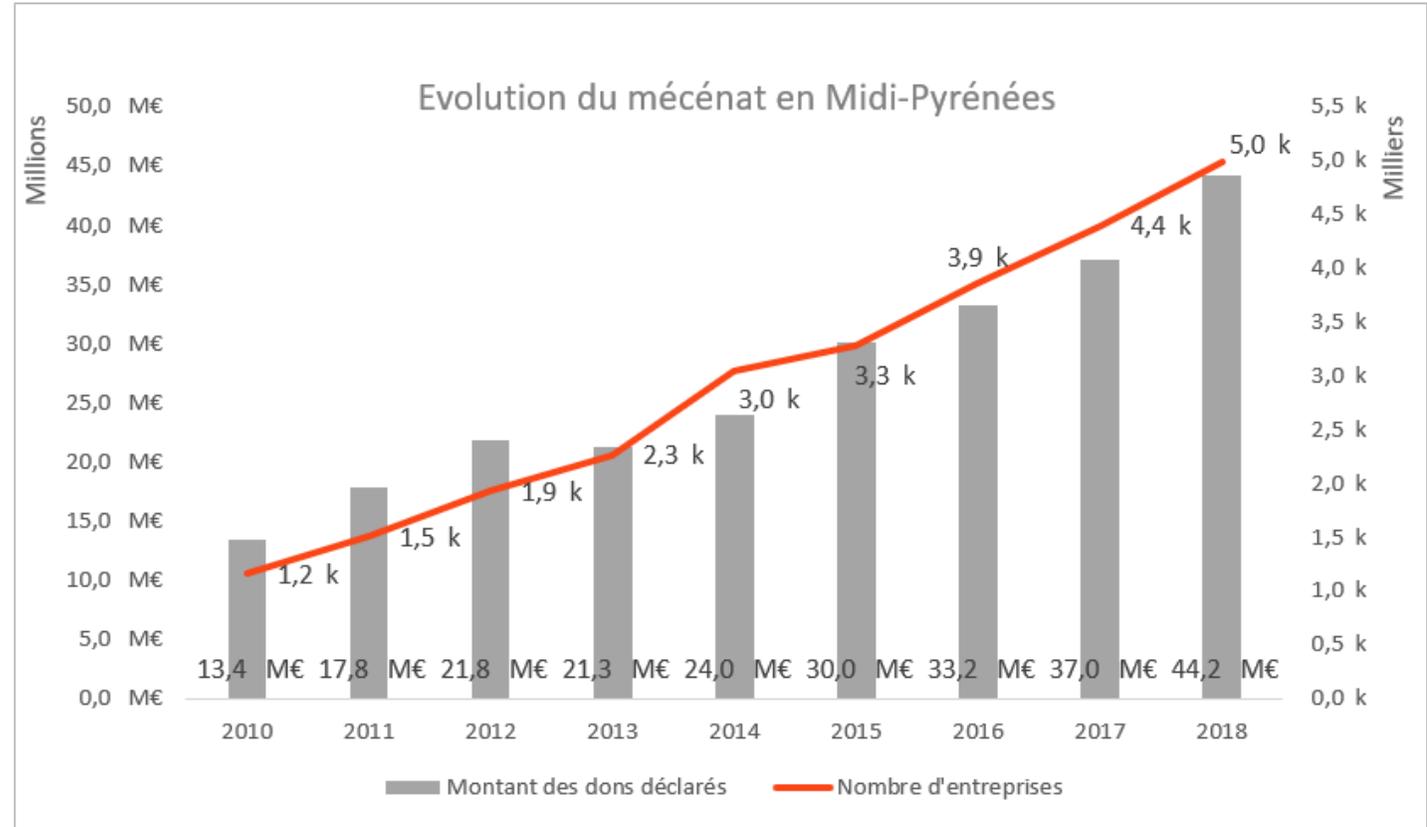
(vs 37 M € en 2017)

Représentent 2,1 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 874 €

(vs 8416 € en 2017)

5,6 % des entreprises en Midi-Pyrénées sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Midi-Pyrénées a été multiplié par 4,3.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,3.

Altran agit en tant que mécène sur le territoire français en mettant les compétences de ses collaborateurs au profit de l'intérêt général



Qu'est ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

Altran développe une politique de mécénat de compétences depuis plus de 8 ans car cette démarche illustre concrètement notre responsabilité sociétale ainsi que nos valeurs. Nous sommes convaincus que le mécénat enrichit l'identité et la culture de notre entreprise.

Cette démarche implique par ailleurs un engagement commun de tous les acteurs. Elle implique le partage d'une vision, de compétences, et de philosophie. Voilà pourquoi aujourd'hui nous sommes fiers d'accompagner plus de 60 organismes d'intérêt général.

Nous avons d'ailleurs fait le choix de développer notre stratégie de mécénat autour de 4 thèmes de prédilection :

- La culture
- La solidarité
- La recherche et l'innovation
- L'environnement

Pouvez-vous nous donner un exemple de projet que vous avez soutenu en région ?

Notre engagement en mécénat implique tous les métiers de notre entreprise et s'étend sur le territoire français. Aujourd'hui, nos mécénats sont déployés dans toutes les régions de la France y compris en région sud-ouest.

Nous accompagnons par exemple la métropole de Toulouse sur la conception et la scénographie d'un simulateur de vol du Breguet XIV afin d'enrichir le parcours de visite de l'exposition permanente de la Piste des Géants, lieu historique du départ de la ligne de l'aéropostale.

Plusieurs compétences ont été nécessaires pour développer ce projet : recherches historiques, maquettage, recherches de solutions techniques... Nos ingénieurs en simulation, en mécanique de vol, nos designers graphiques et encore bien d'autres se sont mobilisés pour accompagner la métropole sur ce superbe projet culturel.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

Nous souhaitons, à travers ces initiatives mettre les savoir-faire de nos ingénieurs

et l'ingénierie au sens large au service de l'intérêt général.

D'un côté, ces actions permettent à nos collaborateurs de s'enrichir de nouvelles expériences et d'apporter un supplément de sens à leur travail quotidien dans l'entreprise.

Ces actions nous permettent également de renforcer notre démarche sociétale sur le long terme et de répondre à une attente de la société vis-à-vis de l'entreprise.

De l'autre, ces initiatives permettent de faire rayonner des projets et des institutions dans le territoire grâce à un accompagnement sur des domaines dans lesquels nos bénéficiaires n'ont pas forcément de capacités et/ou ressources pour développer à eux seuls ces projets.

Il faut également garder à l'esprit que le mécénat est un carrefour de rencontre, il crée des passerelles entre les acteurs et renforce ainsi leur ancrage sur le territoire. Ce genre d'initiatives fait donc tout à fait sens pour nous.



Isabelle Fougeras
Directrice de la communication
et des mécénats,
Altran France



BOURGOGNE



En 2018

2 056 entreprises mécènes

(vs 1819 en 2017)

Soit 2,1 % des entreprises mécènes en France

15 M € de dons déclarés

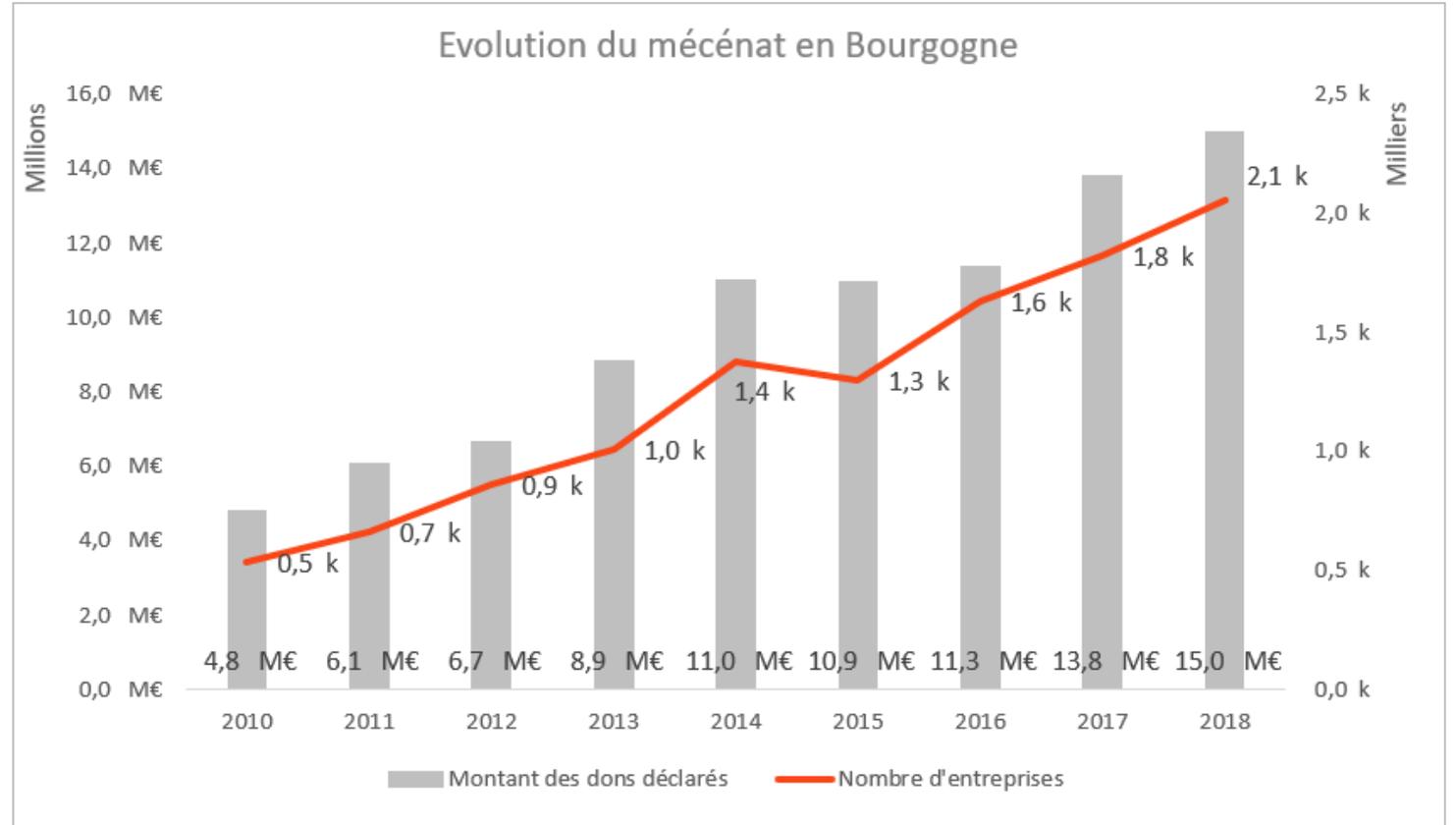
(vs 13,8 M € en 2017)

Représentent 0,7 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 7 284 €

(vs 7582 € en 2017)

5,1 % des entreprises en Bourgogne sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Bourgogne a été multiplié par 3,9.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,1.

FRANCHE-COMTE



En 2018

2 048 entreprises mécènes

(vs 1821 en 2017)

Soit 2,1 % des entreprises mécènes en France

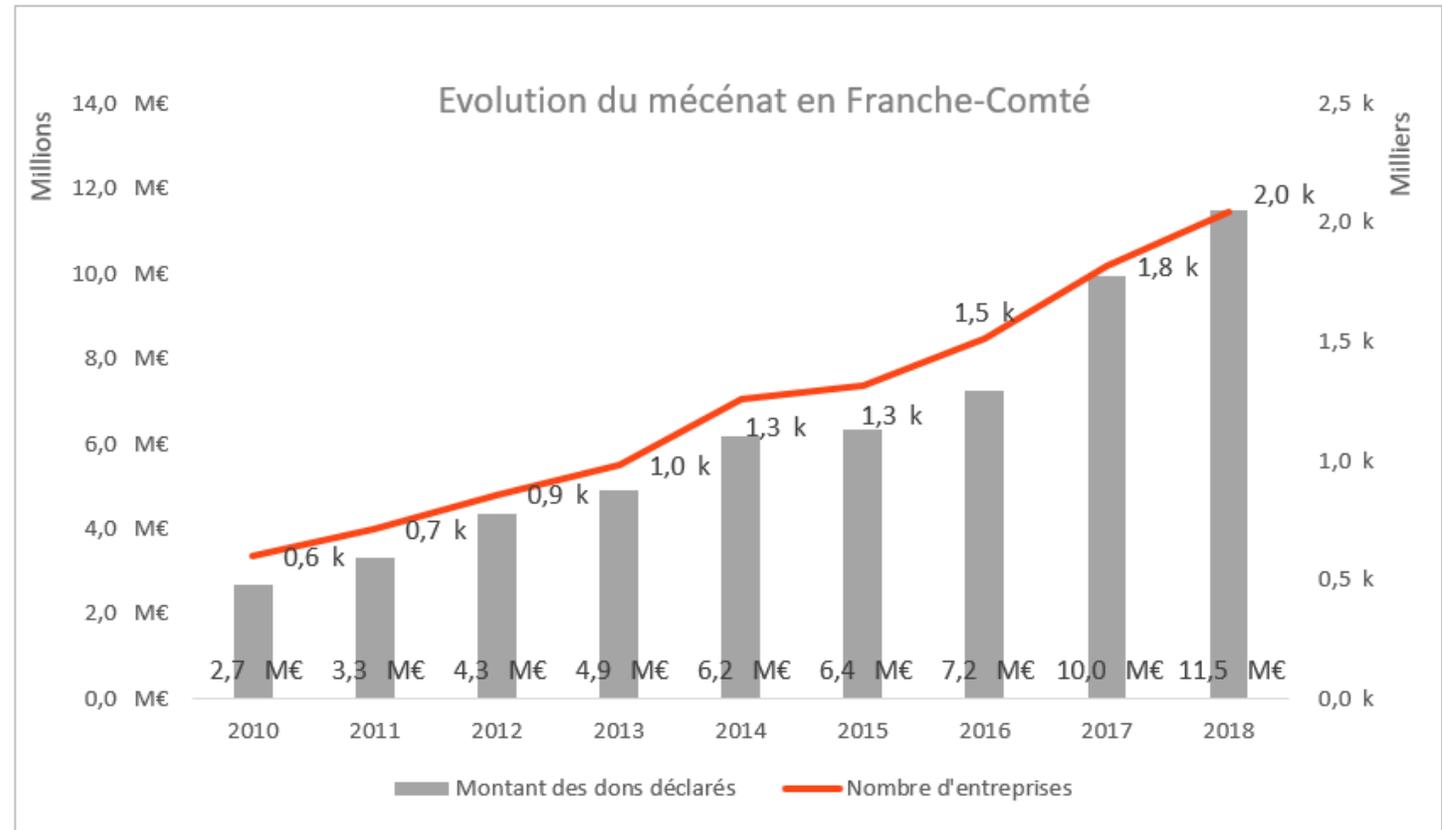
11,5 M € de dons déclarés

(vs 10 M € en 2017)

Représentent 0,6 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 5 608 €

(vs 5472 € en 2017)



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Franche-Comté a été multiplié par 3,4.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,3.

7,2 % des entreprises en Franche-Comté sont mécènes

Le club entreprises & mécénat en Bourgogne-Franche-Comté : une trentaine d'entreprises au service du mécénat dans la région



Quelle est la mission de votre collectif ?

Le club entreprises & mécénat en Bourgogne-Franche-Comté (BFC) a été créé en 2009 et a pour but de sensibiliser, informer et développer la pratique du mécénat auprès des entreprises de son territoire en favorisant le partage d'expériences et en fédérant les énergies autour de ses valeurs et ambitions.

organisées par des acteurs économiques sur le mécénat.

Nous organisons chaque année des temps forts.

En 2020, nous allons lancer le nouvel appel à projets de notre fonds de dotation, organiser à nouveau le forum des fondations au 1er octobre et présenter l'observatoire régional des pratiques du mécénat des entreprises en BFC ainsi que le baromètre d'ADMICAL.

Combien d'entreprises compte-t-il et quel est leur profil ?

Le club compte une trentaine d'entreprises et groupements d'entreprises sur la Bourgogne Franche-Comté : aussi bien des TPE et PME que des ETI, grandes entreprises et autres structures économiques.

Selon vous, quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

Notre territoire compte 8 départements avec une présence essentiellement de TPE/PME qu'il faut encore sensibiliser et accompagner vers la pratique du mécénat. Néanmoins, cette pratique tend à se développer et la présence d'un tissu associatif dynamique et diversifié permet de répondre aux choix stratégiques des entreprises. L'enjeu est de poursuivre la rencontre entre le monde de l'entreprise et celui du secteur de l'ESS.

Quel type d'actions organisez-vous pour mener à bien votre mission ?

Tout au long de l'année, nous organisons des conférences, tables rondes et intervenons dans le cadre de réunions



*Virginie Taupenot
Présidente du Club Entreprises et
mécénat en Bourgogne Franche-Comté*

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER



En 2018

974 entreprises mécènes

(vs 890 en 2017)

Soit 1 % des entreprises mécènes en France

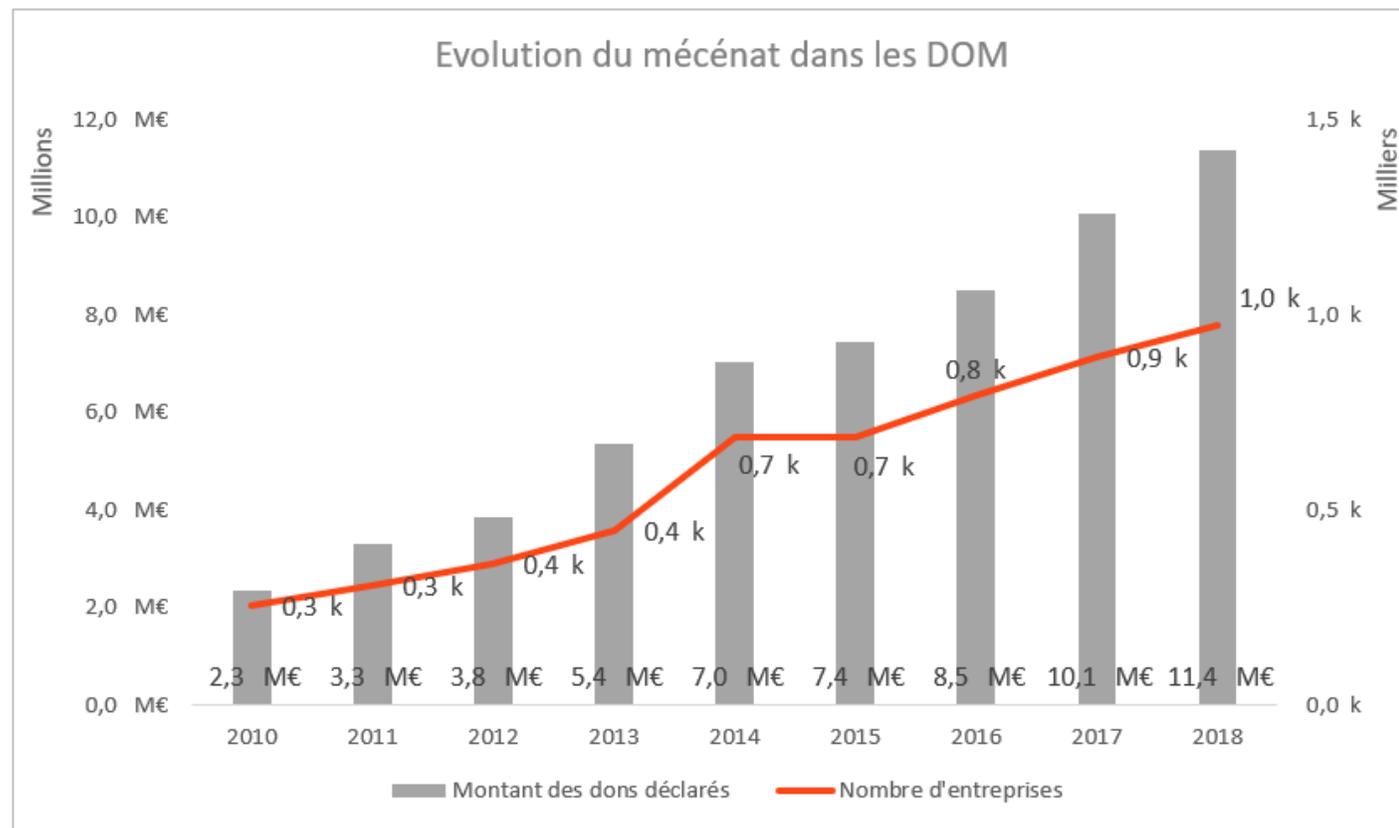
11,4 M € de dons déclarés

(vs 10,1 M € en 2017)

Représentent 0,4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 11 669 €

(vs 11321 € en 2017)



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons dans les départements d'Outre-Mer a été multiplié par 3,8.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,9.

2,3 % des entreprises dans les DOM sont mécènes

À la Réunion, un mécénat qui reste à structurer



La Fondation Fond' Ker, créée en novembre 2018, regroupe près de 75 acteurs économiques locaux : grandes entreprises, PME, artisans, commerçants et aussi l'Etat représenté par la Préfecture, la Région et le Département.

Quels sont les principaux enjeux sociétaux sur votre territoire ?

Selon moi, ce sont l'emploi et la transition démographique.

Le taux de chômage, qui avait connu une légère baisse en 2019, repart à la hausse pour atteindre aujourd'hui près de 30% ; c'est énorme ! Derrière ce constat, il existe des enjeux liés au soutien de l'activité économique mais aussi des enjeux portant sur l'éducation, la citoyenneté et la formation professionnelle.

Concernant la transition démographique, la population réunionnaise est jeune : 1/3 ont moins de 20 ans. En parallèle, se pose aussi, de plus en plus, la question du vieillissement et donc de l'accompagnement des personnes âgées. Les modes de vie changent et remettent parfois en cause la solidarité familiale si chère aux réunionnais. Il existe de véritables enjeux quant à la gestion des EPHAD et, plus généralement, l'accueil des anciens.

Quelle est la mission de votre fondation ?

Face à ces enjeux, notre fondation a pour mission de favoriser l'initiative entrepreneuriale chez les jeunes les plus éloignés de l'activité en particulier autour de 4 thématiques prioritaires :

de permettre et renforcer la solidarité intergénérationnelle ; l'éducation la citoyenneté et l'inclusion sociale de la jeunesse ; la santé et le bien-être de la population réunionnaise et enfin l'économie circulaire et le développement durable.

En plus du soutien financier, les acteurs économiques adhérents de Fond' Ker, constituent un véritable répertoire de compétences ; nos dirigeants et leurs équipes, riches de leurs expériences et de leurs parcours, accompagnent les initiatives de jeunes entrepreneurs porteurs de projets d'intérêt général ; c'est le mécénat de compétences qui peut s'apparenter à du mentorat ou du tutorat.

Quel type d'actions organisez-vous pour mener votre mission ?

Nous fonctionnons par appel à projets et la personnalité du porteur de projet est déterminante dans notre choix. Par exemple, actuellement, Fond' Ker met un place un grand prix qui récompensera 6 projets dans chacune des 6 catégories suivantes : Solidarité intergénérationnelle ; Education citoyenneté et inclusion sociale de la jeunesse ; Santé et bien-être ; Economie circulaire et développement durable ; Prix spécial du jury, et enfin le Prix du public. Notre action se veut complémentaire aux aides apportées par les collectivités.

Considérez-vous que le mécénat soit bien développé à la Réunion ?

Malheureusement, le mécénat n'est pas assez développé à la Réunion ; les gens ne connaissent pas ce dispositif. Si certains disent en faire, il existe souvent un risque de détournement en faveur de visées commerciales...

A votre avis, comment pourrait-on développer encore plus le mécénat à la Réunion ?

Le territoire est néanmoins prêt et le mécénat peut émerger relativement rapidement si l'on s'en donne les moyens.

Pour ce faire, il faut, et c'est un des objectifs de la fondation Fond' Ker, regrouper des femmes et des hommes de conviction, qui, grâce à leur leadership et leur force de persuasion, pourront en convaincre d'autres et ainsi contribuer au développement du mécénat à La Réunion.

Et ne pas oublier que **tout le sens viendra du fait que nous nous appuyerons sur le terrain et sur des acteurs, mécènes et porteurs de projets, locaux ;** l'important est le développement de notre beau territoire et la réaffirmation du lien intergénérationnel.



*Alçay Idriss MOUROUVAYE,
Administrateur et membre
fondateur de la Fondation
Fond'Ker*



PAYS-DE-LA-LOIRE



En 2018

9 710 entreprises mécènes

(vs 8377 en 2017)

Soit 10,1 % des entreprises mécènes en France

71,7 M € de dons déclarés

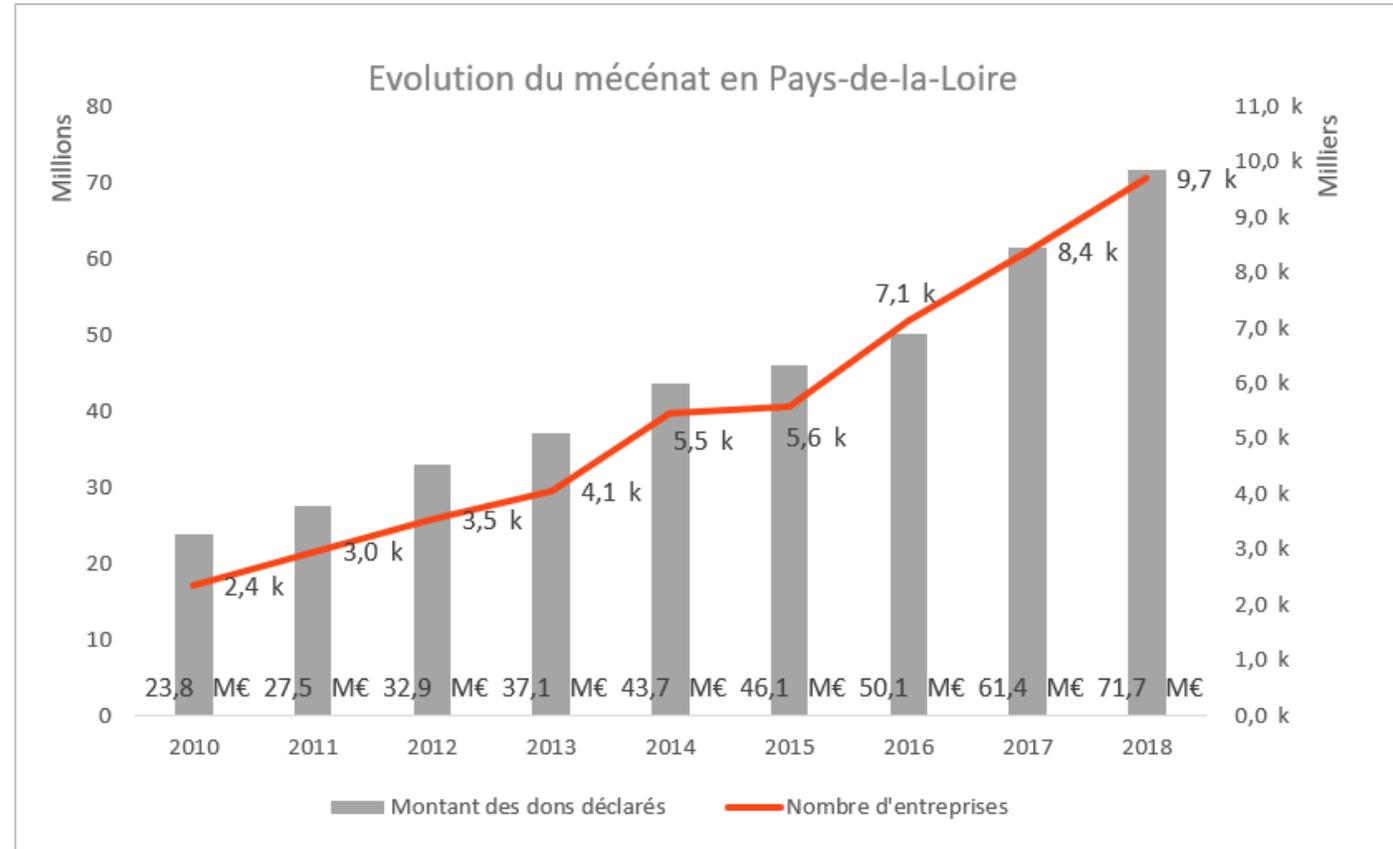
(vs 61,4 M € en 2017)

Représentent 3,4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 7 386 €

(vs 7325 € en 2017)

9,5 % des entreprises en Pays-de-la-Loire sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Pays-de-la-Loire a été multiplié par 4,1.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3.

La Fondation Mécène & Loire, un modèle précurseur de mécénat collectif dans les territoires



Quel est l'objet de votre fondation d'entreprise ?

L'objet de la Fondation est de « Soutenir, par tous moyens matériels, humains, techniques ou financiers, les actions d'intérêt général porteuses d'image pour et sur le territoire du Maine-et-Loire, à caractère innovant et/ou original, dans les domaines de la culture, de la solidarité, du sport, du patrimoine, de la science et de l'environnement. »

Pour répondre à cette volonté, la Fondation s'est donné trois missions :

- Générer des fonds significatifs au sein d'une entité unique : la Fondation d'entreprises
- Valoriser ces fonds
- Utiliser ces fonds dans des actions pour le développement et le rayonnement culturel du Maine-et-Loire et le soutien d'actions d'intérêt général (à caractère innovant et/ou porteuses d'image)

Combien d'entreprises compte-t-elle et quel est leur profil ?

Mécène & Loire, en tant que fondation, a une durée de vie de 5 ans. Chaque entreprise qui rejoint la fondation est donc engagée, ses adhérents ne varient donc que très peu.

En 2007, ce sont 24 entreprises implantées en Anjou qui donnaient naissance, avec l'appui de

la CCI de Maine-et-Loire, à cette fondation. En 2012, lors de la création de la fondation n°2, 28 entreprises et aujourd'hui, pour la Fondation n°3, elles sont 22.

Les profils de nos entreprises sont très divers : petites, voire très petites ou moyennes, et opérant dans des domaines très variés : cabinet d'expertise comptable, opticien, avocats... ou même une cave saumuroise.

L'adhésion à Mécène & Loire prend en compte bien entendu la taille de l'entreprise et propose deux adhésions : argent ou or, en fonction du chiffre d'affaires de celle-ci. Le poids de sa voix dans les décisions prises au sein de la fondation n'est pas altéré par le montant de sa contribution financière.

Quel type d'actions organisez-vous pour mener à bien votre mission ?

Deux grandes actions sont mises en place au sein de Mécène & Loire.

La première est l'appel à projets. Depuis sa création en 2007, la fondation est très éclectique dans son appel à projets. Les premières années, les projets soutenus relevaient des domaines de la culture et du patrimoine. Mais depuis quelques temps, on voit aussi une recrudescence de projets dans le domaine de la solidarité et de la science.

Tous sont d'abord étudiés par des binômes d'entrepreneurs qui les présentent ensuite à l'ensemble des membres de la fondation. Nous déterminons alors les projets que nous accompagnons, en moyenne pour une somme globale allant de 100 000 à 120 000 € chaque année. L'année dernière, nous avons soutenu 15 projets pour environ 105 000€.

La deuxième grande action de Mécène & Loire est la bourse. Initiée en 2010 avec Jérémy Lenoir, le but est de promouvoir le département et lancer les jeunes artistes de l'Anjou. Avec l'élan de la troisième fondation, elle prend un nouveau tournant, ponctuelle et pluridisciplinaire, elle devient annuelle et photographique.

Quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

La fondation Mécène & Loire a été la première fondation créée en France par un groupe de PME et de TPE. Sous l'égide de la CCI en 2007, elles ont été visionnaires pour s'engager ensemble dans la professionnalisation de la démarche pour un mécénat structuré, plutôt que faire chacun de son côté.

Aujourd'hui, 12 ans après sa création, beaucoup de structures ont pris exemple sur Mécène & Loire dans le territoire et c'est pourquoi le tissu associatif se développe également.

Mécène & Loire 

Priscille Formon
Chargée de mission
Mécénat et Partenariats



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



En 2018

5 250 entreprises mécènes

(vs 4544 en 2017)

Soit 5,5 % des entreprises mécènes en France

55,4 M € de dons déclarés

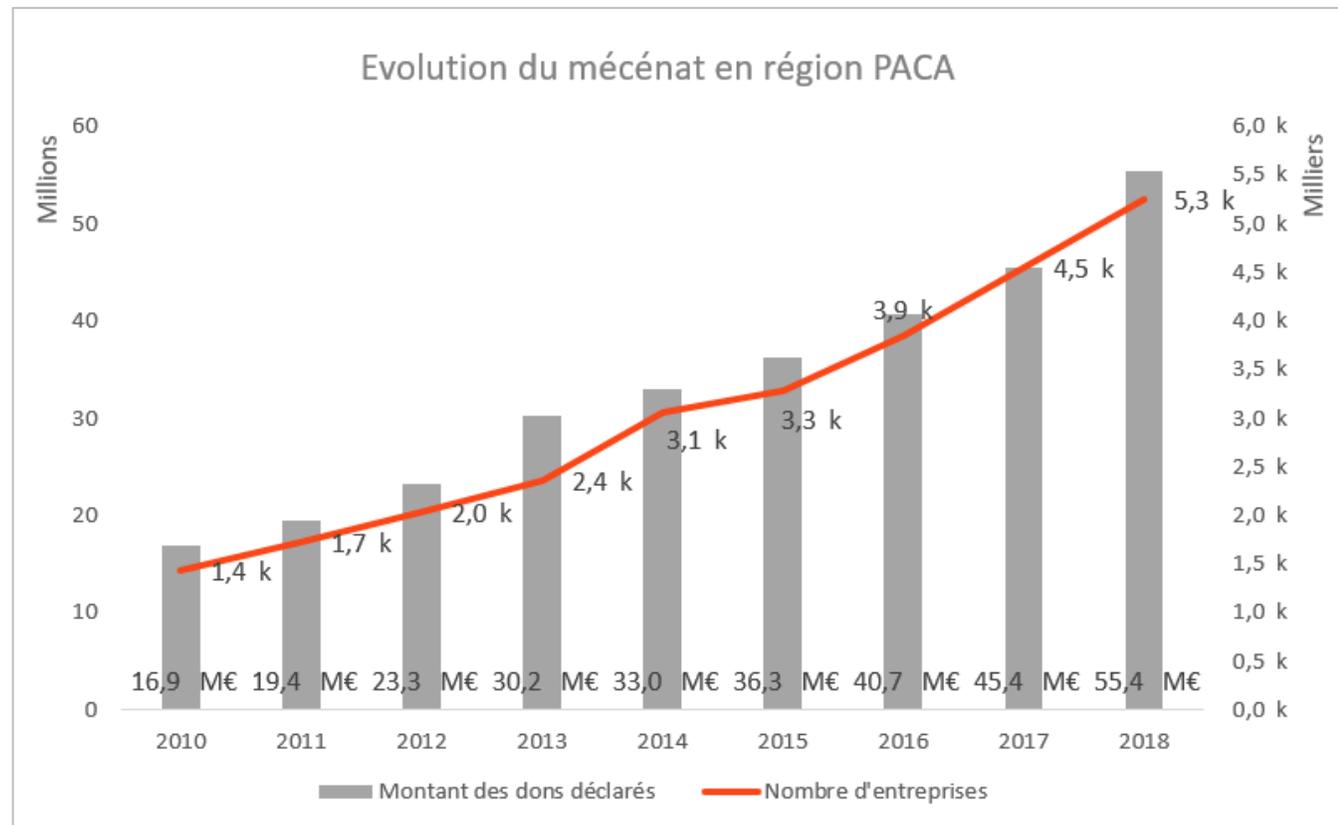
(vs 45,4 M € en 2017)

Représentent 2,7 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 10 553 €

(vs 9995 € en 2017)

2,7 % des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont mécènes



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en PACA a été multiplié par 3,7.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,3.

L'OM Fondation : la passion des supporters, l'implication des collaborateurs et le pouvoir de la marque au service du territoire



Qu'est-ce qui a poussé votre entreprise à se lancer dans le mécénat ?

L'Olympique de Marseille est un club historiquement engagé. En effet, le club a d'abord lancé un programme social « OM Attitude » au début des années 2000 avant de créer un fonds de dotation en 2010 puis une fondation d'entreprise en 2017. Cet engagement fait partie de l'ADN de l'OM. De par son aura et l'engouement qu'il génère sur le territoire, le club a un rôle à jouer. Le mécénat permet de générer un impact positif et d'assumer cette responsabilité sociale. L'engagement du club est d'ailleurs au cœur des priorités du nouvel actionnaire Frank McCourt qui, depuis son arrivée en 2017, a insufflé une nouvelle dynamique en octroyant plus de moyens et d'ambitions à la fondation autour de 4 axes définis : l'éducation, l'entrepreneuriat et l'accès à l'emploi, la pratique sportive chez les jeunes et l'art et la culture.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets que vous soutenez à travers le mécénat ?

Tout d'abord, le programme #OMVolontariat permet à chaque collaborateur de consacrer une à deux journées de son temps de travail par saison à la cause de son choix. Les missions de volontariat proposées bénéficient systématiquement à une structure extérieure (association, centre social, hôpital...). Deux ans après le lancement de ce programme, nous comptons plus de 170 collaborateurs impliqués pour près de 1 400 heures dédiées sur le terrain. Par exemple, nous organisons de l'aide aux devoirs à la Castellane, nous avons réhabilité une salle d'attente à l'hôpital Nord de Marseille, nous faisons du nettoyage de plages, des actions auprès de personnes démunies ou en situation de handicap mais aussi de l'animation d'ateliers aux Baumettes pour les

parents incarcérés et leurs enfants leur rendant visite. Ce ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

Un autre projet phare de la saison est la création d'un cahier parascolaire OM Fondation en partenariat avec le Rectorat d'Académie d'Aix-Marseille et Bourrelier Education. Ce manuel, rédigé par des enseignants de l'académie, reprend les savoirs fondamentaux de l'année de CM1 en Histoire – Géographie, EMC, Anglais, Mathématiques et Français. Le cahier a été distribué aux 9 400 élèves de CM1 des écoles publiques de Marseille.

Autre projet, le lancement d'un club de football amateur dans le quartier enclavé et défavorisé de la Castellane où aucun club de football affilié à la FFF ne permettait une pratique dans un cadre homologué. Nous avons donc souhaité créer ce club : le FC La Castellane. C'est un projet global qui cherche à la fois à favoriser la pratique du football mais également à s'appuyer sur les valeurs éducatives et citoyennes de ce sport.

A quoi souhaitez-vous contribuer en soutenant ce genre d'initiatives sur votre territoire ?

OM Fondation souhaite générer un impact concret pour sa communauté en développant des projets inédits et pérennes. Au-delà d'un éventuel soutien financier, nous souhaitons aussi être opérateur de nos projets et les coconstruire avec différentes parties prenantes du territoire. Nous souhaitons, en toute modestie et à notre échelle, capitaliser sur la valeur ajoutée dont nous disposons en tant que club de football. Notre vision est de transformer la passion de nos supporters, l'implication de nos collaborateurs et le pouvoir de notre marque en un réel vecteur de développement culturel, d'opportunité économique et de responsabilité sociétale au service de notre territoire.

ADMICAL



© OM

Quelles sont les spécificités du mécénat et du tissu associatif de votre territoire ?

Nous œuvrons sur un territoire où les besoins sont importants et les attentes fortes. C'est pourquoi nous œuvrons prioritairement pour les communautés défavorisées de Marseille. Par ailleurs, nous avons la chance d'agir dans une région où les initiatives sont nombreuses et où les acteurs locaux sont désireux de s'investir. Cela facilite la co-construction de projet. Enfin, nous disposons d'un tissu associatif particulièrement riche.

Lucie Venet
Directrice exécutive,
OM Fondation



RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT DÉCLARÉ DES DONNS



A elles seules, les régions Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie représentent plus de la moitié des entreprises mécènes en France.

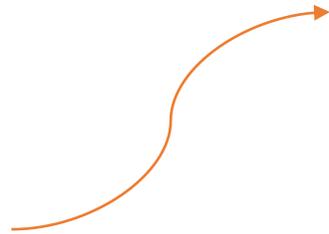
La répartition des entreprises mécènes par région est identique en 2018 et en 2017, preuve que le travail est long pour faire évoluer de manière significative le mécénat dans un territoire.

TOTAL entreprises mécènes en France en 2018 par Grandes Régions	100%	En 2017
Île-de-France	17,2%	17,9 %
Auvergne Rhône-Alpes	15,1%	15 %
Nouvelle Aquitaine	11,1%	11,1 %
Pays-de-la-Loire	10,1%	9,9 %
Occitanie	8,3%	8,3 %
Grand Est	8,2%	8,1 %
Bretagne	6,4%	6,3 %
Provence Alpes Côte-d'Azur	5,5%	5,4 %
Hauts-de-France	4,6%	4,6 %
Bourgogne Franche-Comté	4,2%	4,4 %
Centre-Val-de-Loire	4 %	4 %
Normandie	3,8%	3,8 %
DOM	1 %	1,1 %
Corse	0,3%	0,3 %

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT DÉCLARÉ DES DONNS (DETAILS)



TOTAL entreprises mécènes en France en 2018 par Grandes Régions	100%
Ile-de-France	17,2%
Auvergne Rhône-Alpes	15,1%
Nouvelle Aquitaine	11,1%
Pays-de-la-Loire	10,1%
Occitanie	8,3%
Grand Est	8,2%
Bretagne	6,4%
Provence Alpes Côte-d'Azur	5,5%
Hauts-de-France	4,6%
Bourgogne Franche-Comté	4,2%
Centre-Val-de-Loire	4,%
Normandie	3,8%
DOM	1,0%
Corse	0,3%



TOTAL entreprises mécènes en France en 2018 (anciennes régions)	100 %	En 2017
Ile-de-France	17,2 %	17,9 %
Rhône-Alpes	13,2 %	13,1 %
Pays de la Loire	10,1 %	9,9 %
Aquitaine	6,7%	6,5 %
Bretagne	6,4 %	6,3 %
Provence-Alpes-Côte-d Azur	5,5 %	5,4 %
Midi-Pyrénées	5,2 %	5,2 %
Alsace	4,4 %	4,4 %
Centre	4 %	4 %
Poitou-Charentes	3,5 %	3,7 %
Nord-Pas-de-Calais	3,2 %	3,1 %
Languedoc-Roussillon	3,1 %	3 %
Lorraine	2,2 %	2,1 %
Bourgogne	2,1 %	2,2 %
Franche-Comté	2,1 %	2,2 %
Basse-Normandie	2,1 %	2,1 %
Auvergne	1,9 %	1,9 %
Haute-Normandie	1,7 %	1,7 %
Champagne-Ardenne	1,6 %	1,6 %
Picardie	1,4 %	1,5 %
Départements d'Outre-Mer	1 %	1,1 %
Limousin	0,9 %	0,9 %
Corse	0,3 %	0,3 %

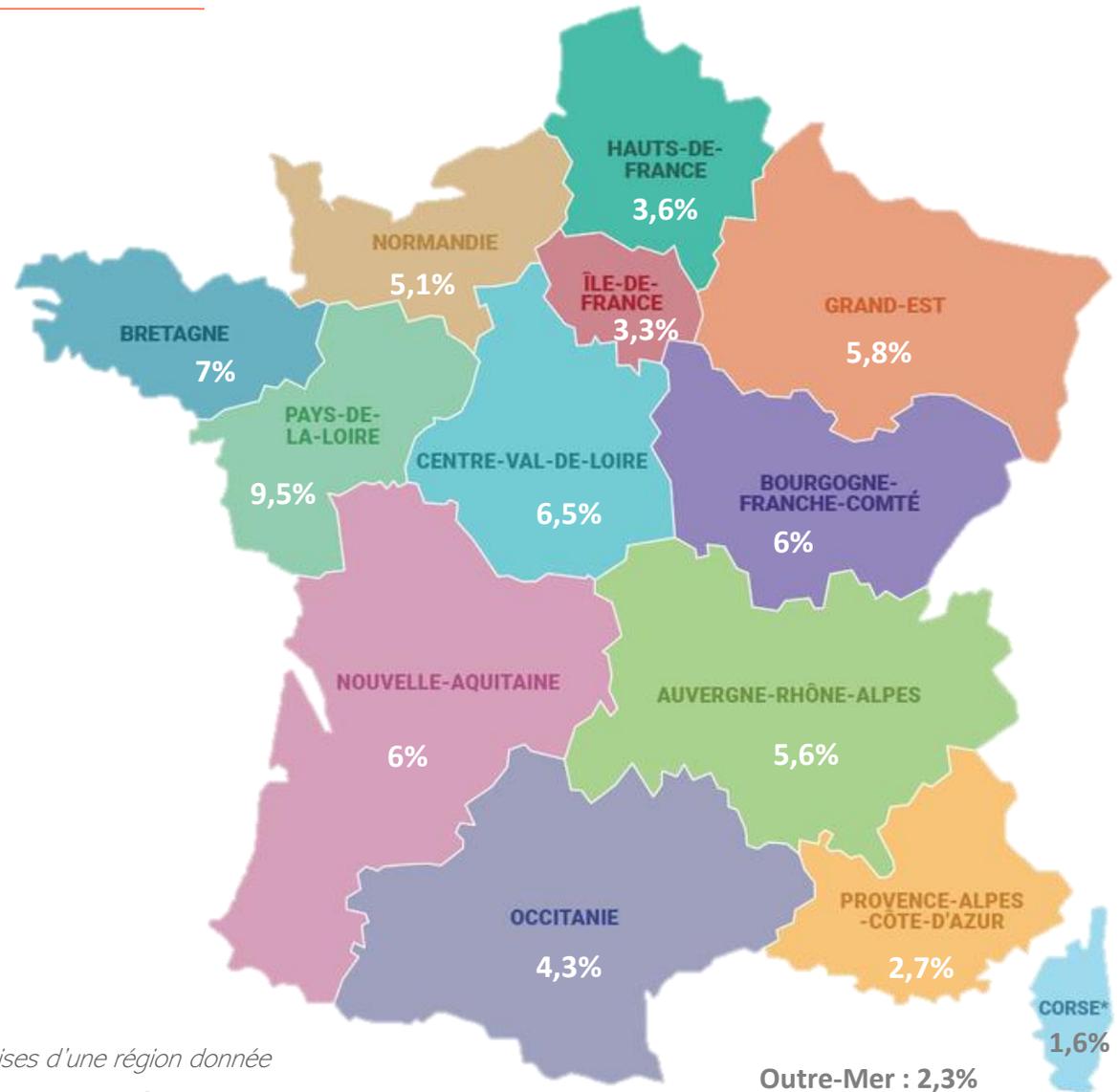
TAUX DE MECENAT DANS CHAQUE REGION



Bien que toutes les régions soient représentées parmi les entreprises mécènes, on constate néanmoins que le taux de mécénat* peut largement varier, allant de 1,6 % d'entreprises engagées en Corse à 9,5 % en Pays-de-la-Loire.

Bonne nouvelle, 8 régions présentent un taux de mécénat supérieur à la moyenne nationale (4,4% des entreprises françaises ont déclaré des dons) ! En revanche, des régions comptant de nombreuses entreprises sur leur territoire comme l'Île-de-France ou Provence-Alpes-Côte d'Azur doivent se mobiliser davantage pour convertir ces dernières au mécénat car le potentiel de développement reste énorme.

Autre point notable, le faible développement du mécénat sur les territoires insulaires, avec des taux de mécénat inférieurs à 2,5 % pour les départements d'Outre-Mer (2,3%) et la Corse (1,6 %).

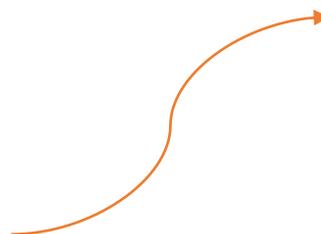


* On entend par taux de mécénat la part des entreprises mécènes sur l'ensemble des entreprises d'une région donnée

TAUX DE MECENAT DANS CHAQUE REGION (DETAILS)



Pays-de-la-Loire	9,5 %
Bretagne	7 %
Centre Val de Loire	6,5%
Bourgogne Franche-Comté	6 %
Nouvelle Aquitaine	6 %
Grand Est	5,8 %
Auvergne Rhône-Alpes	5,6 %
Normandie	5,1 %
TOTAL	4,7 %
Occitanie	4,3 %
Hauts-de-France	3,6 %
Île-de-France	3,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,7 %
Outre-Mer	2,3%
Corse	1,6%



Pays de la Loire	9,5 %
Alsace	7,6 %
Franche-Comté	7,2 %
Poitou-Charentes	7,1 %
Bretagne	7 %
Centre	6,5 %
Basse-Normandie	6 %
Aquitaine	5,7 %
Auvergne	5,7 %
Rhône-Alpes	5,6 %
Midi-Pyrénées	5,6 %
Bourgogne	5,1 %
Champagne-Ardenne	5 %
Limousin	4,8 %
TOTAL	4,7 %
Lorraine	4,3 %
Haute-Normandie	4,3 %
Picardie	3,7 %
Nord-Pas-de-Calais	3,6 %
Ile-de-France	3,3 %
Languedoc-Roussillon	3,1 %
Provence-Alpes-Côte-d Azur	2,7 %
Départements d Outre-Mer	2,3 %
Corse	1,6 %

POIDS DE CHAQUE REGION DANS LE BUDGET GLOBAL DU MECENAT



Avec une forte concentration d'entreprises en Île-de-France, notamment les grandes dont le budget de mécénat est élevé, c'est de manière très logique que cette région arrive très largement à la tête des régions les plus contributrices.

La région Auvergne Rhône-Alpes et les Hauts-de-France arrivent respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} position, mais avec des poids dans le budget du mécénat déjà bien inférieurs !

Ainsi, les 11 régions restantes ne se partagent « que » les 25,6 % du budget restant. Des contributions qui restent donc modestes, malgré l'augmentation du nombre d'entreprises mécènes.

Total		En 2017
entreprises mécènes en 2018	100%	
Île-de-France	55,5 %	57,7 %
Auvergne Rhône-Alpes	11,4 %	10,6 %
Hauts-de-France	7,5 %	7,5 %
Nouvelle-Aquitaine	4,6 %	4,6 %
Pays-de-la-Loire	3,4 %	3,1 %
Occitanie	3,4 %	3,1 %
Bretagne	3,2 %	3 %
Grand Est	3,1 %	3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,7 %	2,3 %
Normandie	1,6 %	1,8 %
Centre Val de Loire	1,5 %	1,5 %
Bourgogne Franche-Comté	1,3 %	1,2 %
Outre-Mer	0,5 %	0,5 %
Corse	0,1 %	0,1 %

POIDS DE CHAQUE REGION DANS LE BUDGET GLOBAL DU MECENAT (DETAILS)



Total		
entreprises mécènes en 2018	100%	En 2017
Île-de-France	55,5 %	57,7 %
Auvergne Rhône-Alpes	11,4 %	10,6 %
Hauts-de-France	7,5 %	7,5 %
Nouvelle Aquitaine	4,6 %	4,6 %
Pays-de-la-Loire	3,4 %	3,1 %
Occitanie	3,4 %	3,1 %
Bretagne	3,2 %	3 %
Grand Est	3,1 %	3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,7 %	2,3 %
Normandie	1,6 %	1,8 %
Centre Val de Loire	1,5 %	1,5 %
Bourgogne Franche-Comté	1,3 %	1,2 %
Outre-Mer	0,5 %	0,5 %
Corse	0,1 %	0,1 %



TOTAL		
entreprises mécènes en France	100 %	En 2017
Île-de-France	55,5 %	57,7 %
Rhône-Alpes	9,4 %	9,1 %
Nord-Pas-de-Calais	6,9 %	6,9 %
Pays de la Loire	3,4 %	3,1 %
Bretagne	3,2 %	3 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2,7 %	2,3 %
Aquitaine	2,2 %	2 %
Midi-Pyrénées	2,1 %	1,9 %
Auvergne	2,1 %	1,5 %
Poitou-Charentes	2 %	2,2 %
Alsace	1,9 %	1,7 %
Centre	1,5 %	1,5 %
Languedoc-Roussillon	1,3 %	1,2 %
Basse-Normandie	0,8 %	0,7 %
Haute-Normandie	0,8 %	1,1 %
Lorraine	0,8 %	0,8 %
Bourgogne	0,7 %	0,7 %
Picardie	0,6 %	0,6 %
Franche-Comté	0,6 %	0,5 %
Départements d'Outre-Mer	0,5 %	0,5 %
Champagne-Ardenne	0,5 %	0,5 %
Limousin	0,4 %	0,4 %
Corse	0,1 %	0,1 %

DON MOYEN DES ENTREPRISES PAR REGION



La bonne structuration de politiques de mécénat, la forte implantation d'entreprises sur le territoire ou encore des raisons historiques ou culturelles peuvent expliquer les montants des régions en haut du classement.

La baisse relative du don moyen à l'échelle nationale peut s'expliquer par l'arrivée de nouvelles entreprises mécènes qui pour se lancer commencent avec des « petits dons ».

A noter que sur l'ensemble des territoires, les dons moyens sont assez similaires à ceux déclarés pour l'année 2017, à l'exception de ceux en Haute-Normandie, où on constate une baisse de plus de 5 000 € ! Pour cause, la mobilisation exceptionnelle des entreprises pour soutenir la manifestation « Un Été au Havre » en 2017 qui n'a pas été pérennisée au même niveau par la suite.

	En 2018	En 2017
Ile-de-France	69 743 €	74 607 €
Nord-Pas-de-Calais	47 744 €	51 065 €
Auvergne	23 219 €	18 602 €
TOTAL	21 677 €	23 087 €
Rhône-Alpes	15 420 €	15 922 €
Poitou-Charentes	12 428 €	13 718 €
Départements d'Outre-Mer	11 669 €	11 321 €
Bretagne	10 863 €	10 962 €
Provence-Alpes-Côte-d Azur	10 553 €	9 995 €
Haute-Normandie	10 316 €	15 010 €
Limousin	9 676 €	9 722 €
Alsace	9 065 €	8 915 €
Languedoc-Roussillon	9 024 €	9 375 €
Midi-Pyrénées	8 874 €	8 416 €
Picardie	8 803 €	9 406 €
Basse-Normandie	8 494 €	7 344 €
Centre	8 133 €	8 711 €
Lorraine	7 906 €	8 536 €
Pays de la Loire	7 386 €	7 325 €
Bourgogne	7 284 €	7 582 €
Aquitaine	7 215 €	7 130 €
Corse	7 213 €	7 659 €
Champagne-Ardenne	6 692 €	6 692 €
Franche-Comté	5 608 €	5 472 €